

Le 110° et le 73° à la prise de Combles

RÉCIT D'UN TÉMOIN OCULAIRE

Paris, 2 octobre. — Le 25 septembre au soir, la garnison allemande de Combles était prise dans ses repaires souterrains comme entre les branches d'une tenaille qui se refermaient sur elle par l'ouest, par le sud et par le nord; le mouvement d'encerclement était réalisé. La branche anglaise établie à Morval et la branche française installée à Frégicourt, se rejoignaient peu à peu. Le bourg de Combles, réduit avancé de l'armée du kronprinz Ruprecht de Bavière, allait, après des mois d'esclavage, redevenir français.

Quand on parle aujourd'hui de l'action qui a libéré de l'Allemand le gros bourg de la Somme, il ne faut pas oublier qu'elle est l'aboutissement d'autres combats non moins méritoires, pour avoir été moins connus. La prise de Combles est la somme des efforts soutenus par les troupes britanniques et par les nôtres durant des semaines. Elle est l'aboutissement heureux d'un plan fait d'actions enchaînées, et c'est leur suite que nous voulons rappeler ici.

Dès le 12 septembre, la ligne française faisait face à Combles par le sud. Elle bordait les lisières du bois Louage, et se tenait à quelque distance du carrefour triangulaire formé par l'intersection de trois chemins : la route qui, de Combles, va, en passant par la ferme Le Priez, à la grande artère Béthune-Château-Thierry; le chemin Combles-Ferme de l'Hôpital-Cléry, et le chemin Maurepas-Frégicourt. Les troupes françaises n'avaient pas encore enlevé ce carrefour, mais elles étaient arrivées tout près, presque au contact de la tuilerie, bâtiment isolé sur le chemin Maurepas-Frégicourt. En somme, de la ligne avancée dominant Combles au sud, un point était enlevé déjà, le carrefour du bois Louage. Les deux autres, la tuilerie et le triangle de routes, tenaient encore.

Le 22 septembre, le 110° régiment d'infanterie reçut l'ordre de poursuivre l'encerclement par la prise de la tuilerie. L'opération était délicate. Notre ligne, en effet, était établie à 80 mètres à peine des ruines du bâtiment. Il eût fallu, pour une préparation d'artillerie lourde, évacuer une bonne partie du terrain gagné, y compris le carrefour du bois Louage, qui avait coûté bien des peines. Le chef de corps ne put s'y résoudre. Il étudia les conditions d'un coup de main et, le coup de main résolu, il le fit exécuter avec succès.

A quinze heures, le 22 septembre, une compagnie de ce même bataillon du 110° régiment d'infanterie qui avait, le 14 juillet dernier, défilé à Paris, se lança soudain sur la tuilerie. La surprise chez l'ennemi fut telle, qu'il ne montra que des velléités de résistance fort matinales. En quelques instants, des ruines du bâtiment sortirent, se constituant prisonniers, 3 officiers allemands, 150 soldats; à mitrailleuses furent prises, et en patrouillant aux alentours, les nôtres ramassèrent encore le personnel de la section réduite à l'officier et 6 hommes. En même temps, les éléments de la gauche, profitant du succès, faisaient un bond en avant, emportant une partie de la route Maurepas-Frégicourt, où ils prenaient une soixantaine d'Allemands, et s'avancèrent immédiatement à l'est du triangle de routes, que des mitrailleuses les empêchèrent d'aborder.

Dans la nuit du 25 au 26 septembre, nous étions ainsi maîtres de la ligne avancée de Combles. L'impression générale était que les Allemands s'y trouvaient de plus en plus mal à l'aise, et que le succès allait venir, mais défense formelle avait été faite par le commandement d'entrer dans la place avant que l'instant en fût venu. On attendait que le fruit fût mûr.

A minuit, le 2 septembre, un renseignement parvenait aux unités de première ligne; un officier allemand prisonnier avait déclaré que Combles allait être évacuée dans la nuit par la seule voie demeurée libre : le chemin creux menant par le bois de la Haie à Sully-Saillies; le temps d'agir était arrivé. Immédiatement, les dispositions furent prises.

Le colonel du 110° reçut l'ordre de continuer à menacer le village, tandis que le 73° essaierait d'y pénétrer par le sud-ouest. Par égard pour la fatigue de son

régiment, on ne lui donnait pas de rôle actif, mais le 110° d'infanterie, qui avait été à la peine, voulait être à l'honneur.

A quatre heures du matin, le 26 septembre, le colonel adresse un message à sa troupe. Il lui rappelle qu'elle a payé pour s'approcher de Combles. Il lui dit : « Vous ne laisserez pas à d'autres votre part de gloire. Nous en sommes aussi près qu'eux. C'est nous qui irons ! »

En même temps il lance par la corne sud-est du village une série de trois patrouilles appuyées par deux compagnies. Les éléments de gauche du régiment entreront par le sud-ouest en même temps que le 73°. On doit rencontrer les Anglais s'avancant par le nord. C'est le régiment de la Cité qui mène l'opération avec les Français. Le mot de reconnaissance est : « London. »

Les patrouilles s'élancent. Elles pénètrent dans Combles qu'elles commencent à fouiller. A leur suite les deux compagnies s'installent aux lisières nord-est, emportant le cimetière d'un seul élan, et prennent la station. Tous les Allemands demeurés vivants, effrayés de se voir abordés par l'arrière, se rendent aussitôt. Un officier dit avec rage : « ...Oui, ici, je suis forcé de me rendre. Mais dans le village, vous trouverez une autre compagnie décidée à se faire tuer plutôt que de voir les Français dans Combles ! »

En effet, à l'ouest, le 73° et les éléments de gauche du 110° rencontrent une vive résistance. Des mitrailleuses causent des pertes, mais sitôt que cette situation est connue, un peloton de mitrailleurs du 110°, de ceux qui sont entrés par le sud-est, est envoyé vers l'ouest avec mission de « tirer dans les fesses des Allemands qui résistent ». Quand elle se sent prise par derrière, la compagnie qui avait juré de mourir, abandonne et se rend. Cinq cents prisonniers sont dirigés vers l'arrière. Ce sont les restes de la garnison : deux bataillons. Les autres ont été tués sur place ou dans leur fuite. Les cadavres de ceux qui ont tenté de partir emplissent le chemin de Sully-Saillies, seule voie de retraite battue par les mitrailleuses anglaises et françaises et même par les batteries allemandes.

L'opération a été si vivement conduite que les Anglais ont eu à peine le temps de déboucher pour entrer dans Combles. C'est sur le plateau, au nord du village, qu'on les joint. C'est là que les alliés se félicitent de la commune victoire. Bref, le bourg que les succès des troupes britanniques et françaises nous ont rendu est, le 26 septembre au matin, occupé par les Français et une compagnie du 110° d'infanterie pousse plus loin encore. Ayant enlevé la batterie casematée à l'est de la route de Rancourt, elle marche à la poursuite des fuyards, s'emparant de la chapelle de Combles et d'un boyau allemand, et, ne pouvant aller plus loin pour ne pas perdre la liaison, s'organise sur le terrain emporté.

Au creux de la vallée ou étagées sur les pentes vertes, les maisons de Combles ne paraissent pas avoir trop souffert. De loin, elles gardent encore sous le soleil la physionomie d'une petite ville française. C'est de près que leurs blessures éclatent, mais après la dévastation de Maurepas, Combles, vue du plateau, semble se réjouir d'être libérée. Elle conserve des toits et des murs et au moins le squelette de ses demeures. A l'intérieur, tout évoque l'ennemi chassé. Les abris bétonnés, les plaques des rues aux noms allemands, telle la rue du Kronprinz-Ruprecht; vers la gare, le matériel abandonné, les blessés lamentablement soignés par les Français et des cadavres de tous côtés.

Ceux qui ont chassé l'Allemand, soldats du Nord, dont beaucoup ont leur foyer et leur famille au pays envahi, parcourent leur conquête. L'agent de liaison qui nous accompagne a laissé à Cambrai sa femme et ses enfants. Depuis deux ans il n'a pas de nouvelles, et, tranquille, il dit : « Il paraît que les Anglais ont tiré sur la gare de chez nous, tant mieux ! Il faudra bien qu'on y aille un jour. »

Deux Régiments cités à l'Ordre du Jour

Paris, 3 octobre. — Sont cités à l'ordre du jour de l'armée : le 1er régiment d'infanterie : « Régiment qui, depuis le début de la campagne, s'est signalé en toutes circonstances pour sa belle tenue au feu, sa ténacité dans la défensive, son ardeur dans l'attaque. Le 24 août, sous l'énergique impulsion de son chef, le lieutenant-colonel de Bruignac, s'étant tout d'abord heurté à une partie de village puissamment organisée par l'ennemi, l'a enlevée pied à pied, au prix d'efforts acharnés, qui ont duré toute la nuit; à fini par atteindre, le 25 au matin, les objectifs qui lui avaient été assignés, les a conquis, s'y est organisé et a résisté victorieusement, sous un bombardement des plus intenses, à tous les efforts de l'ennemi pour l'en repousser. »

Le 27e régiment d'infanterie : « Attaqué de front et sur ses deux flancs, dont un complètement découvert, sous un bombardement d'une violence inouïe par obus à gaz asphyxiants, et presque entièrement privé de communications et de ravitaillement, est resté inébranlable sur la position qu'il avait mission de garder et, après une lutte de quatre jours, du 1er au 5 août 1916, dans laquelle il a subi des pertes considérables, a refoulé finalement l'ennemi en lui faisant des prisonniers. »

Général alsaciens et lorrains en France

Paris, 3 octobre. — La récente promotion dans l'état-major général comprend sept officiers généraux originaires de l'Alsace et de la Lorraine. C'est tout d'abord le général Mangin, dont on connaît les magnifiques campagnes coloniales et les hauts faits sur le front, qui est nommé général de division à titre définitif. Le général Mangin est un enfant de Sarrebourg. Il est, croyons-nous, le plus jeune divisionnaire de l'armée : il a cinquante ans depuis trois mois.

Les nouveaux brigadiers sont les généraux Champeaux, de Metz; Joba, de Commercy, appartenant à une vieille famille messine; Diebold, de Schlestadt; Venel, d'Hesse, près de Sarrebourg; Grange, de Ville-en-Woëvre, un petit village des environs de Verdun, aujourd'hui à peu près disparu, et Claudel, de Saulxures-sur-Moselle, dans les Vosges. Ce dernier, âgé de quarante-cinq ans, est un des plus jeunes officiers généraux de l'armée française. Il faut dire qu'il compte les plus beaux états de services qui soient et s'est particulièrement distingué au Maroc en 1914, au cours des dures expéditions de Kenitra. Depuis le début de la grande guerre, il a gagné les galons de colonel, la croix d'officier de la Légion d'honneur et les étoiles de général.

Mélancoliques Réflexions du Kronprinz

Il déplore la Guerre et ses Horreurs et souhaiterait la Paix

Son Opinion sur les Combattants alliés

New-York, 3 octobre. — Le « Times » de New-York publie le récit d'une longue entrevue du prince héritier allemand avec le journaliste américain William Bayard Hale, autrefois curé, maintenant représentant en Allemagne de M. Hearst, le directeur millionnaire de plusieurs journaux américains.

M. Hale a rendu visite, dimanche dernier, au kronprinz, qui, au lieu de glorifier la guerre comme avant les hostilités, parla d'un ton très mélancolique :

« En avez-vous assez vu, demanda-t-il, de cette affreuse affaire, des douleurs qui sont descendues sur cette triste région de la terre ? Quel dommage que toute cette terrible destruction de vies humaines et des espérances de la jeunesse ! Cette lutte engage nos énergies et nos ressources jusqu'à un avenir lointain. Ce n'est pas seulement sur les vies allemandes et sur l'énergie allemande prodigieuse que nous pleurons : nous pouvons supporter assez facilement ces sacrifices; nous pleurons sur tout le monde, y compris l'Amérique, qui a engagé ses ressources dans les chances de succès des alliés, et qui devra aider au paiement des dépenses. »

Le kronprinz continua : « De tous les généraux, de tous les soldats que vous voyez sur ce front, il n'y en a pas un seul qui ne déplore les terribles nécessités auxquelles nous sommes forcés par cette lutte. Vous avez vu hier les terribles instruments de destruction que nous employons : gros obus shrapnells, bombes, feux liquides, gaz, baïonnettes; chaque général, chaque officier, chaque soldat préférerait de beaucoup voir tout ce travail, cette adresse, cette éducation, ces ressources intellectuelles, ces promesses, consacrés à prolonger la vie, à vaincre les ennemis communs de l'homme : les maladies et les obstacles au progrès humain, au lieu d'être employés à la destruction d'autres hommes. »

Le kronprinz avoua ensuite qu'il n'avait pas d'espoir dans une paix prochaine.

Il se plaignit de ce que le gouvernement des Etats-Unis n'avait pas été tout à fait juste, tout à fait neutre. « Lorsque nous autres Allemands, dit-il, nous nous trouvons forcés, par les nécessités de cette lutte, de prendre des mesures de protection qui vous déplaisent, vous nous dénoncez comme des barbares, tandis que vous excusez tout ce que fait l'Angleterre. »

Le kronprinz répéta que les Allemands avaient la confiance absolue que le front occidental ne pourrait pas être rompu, grâce à l'avantage inestimable qu'avait l'Allemagne de pouvoir transporter en quelques heures des renforts de l'est à l'ouest. « Nous sommes tous las, ajouta-t-il, de cette effusion de sang; nous désirons la paix, mais la raison a quitté la terre. Le Français n'est pas sentimental, c'est un lutteur courageux, mais prudent; quant à l'Anglais, il n'a pas peur de courir des risques. »

Hindenburg glorifié par le Kaiser

Amsterdam, 3 octobre. — Selon une dépêche officielle de Berlin, le kaiser a offert au grand quartier général un dîner à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du maréchal Hindenburg. Les représentants des Etats alliés, le chef d'état-major de l'armée, les chefs des services de l'état-major général avaient été invités par le kaiser, qui a prononcé l'allocution suivante :

« Mon cher maréchal, au nom de l'armée tout entière, je vous exprime mes félicitations les plus chaleureuses. Mis à la tête de l'état-major général par la confiance de votre suprême seigneur de la guerre, vous avez la confiance du peuple allemand et, je peux dire, de toutes les nations alliées. »

« Dieu vous accorde de poursuivre cette guerre mondiale et gigantesque jusqu'à la victoire qui donnera à nos alliés la liberté pour laquelle nous nous battons. Dieu vous aide dans toutes vos décisions et vous conserve la santé ! »

« Je lève mon verre, maréchal, à l'anniversaire de votre naissance. »

Le kaiser a conféré un grand nombre d'ordres aux officiers de l'état-major.

La Piraterie

Les Pertes de la Marine norvégienne

Stockholm, 3 octobre. — Le torpillage des navires norvégiens « Simon » et « Ravn » porte à cinq le total des bateaux naviguant sous ce pavillon depuis vingt-quatre heures.

Pendant le mois de septembre, la Norvège a eu vingt-cinq bateaux torpillés. Cette recrudescence s'explique par le fait que les pirates allemands, qui veulent aller opérer autour d'Arkhangel, sont obligés de longer les côtes norvégiennes, et en profitent pour envoyer par le fond les bateaux qu'ils rencontrent. Les journaux de Christiania blâment le gouvernement de n'avoir pas pris de mesures de protection suffisantes. (Radio.)

Toujours le « Bremen »

Rotterdam, 3 octobre. — Tous les journaux allemands et autrichiens ont triomphé bruyamment de l'arrivée du sous-marin de commerce « Bremen » à New-London (Connecticut). Or, les armateurs du bateau à Brême ignoraient encore, à la date du 1er octobre, le sort du navire. (Radio.)

Le Zeppelin abattu sur Londres

L'Agonie et la Mort du Dirigeable

DEVANT LES DECAMBRES

Londres, 2 octobre. — Par une coïncidence vraiment extraordinaire, les débris du zeppelin gisent à faible distance de ce cimetière de Pottery-Bar, où furent ensevelis, il y a un mois, les membres de l'équipage du « L-21 », abattu par Robinson, et c'est probablement à côté d'eux que reposent bientôt ceux que la folie criminelle du kaiser vient encore d'envoyer à la mort.

Deux pompes à incendie, arrivées sur les lieux peu après la chute du pirate, et qui pendant plusieurs heures ont déversé des torrents d'eau sur les débris, s'apprêtent à partir, leur tâche terminée. Les pompiers avaient espéré que leur prompt intervention arracherait à la mort quelques-uns des membres de l'équipage enseveli sous cette ferraille, mais leurs efforts ont été vains. Tous ont péri. Les corps sont maintenant brûlés et mutilés. Les hommes qui se trouvaient à bord du zeppelin ont été tués par les débris, car il est hors de doute qu'ils eurent pleine connaissance de ce qui se passait. Deux ou trois furent, en effet, retrouvés enveloppés de couvertures, dans l'espoir sans doute de se garantir des flammes pendant quelques instants. Tout permet de croire que le capitaine est un de ceux qui se précipitèrent dans le vide. Un des hommes de l'équipage vivait encore et put demander à boire, mais il mourut quelques instants après.

Le dirigeable, qui était d'un type moderne et de très grand cube, est tombé à très petite distance de plusieurs bâtiments dont les occupants crurent leur dernière heure venue. Il gît sur le sol en deux parties distantes d'une soixantaine de mètres. D'immenses réservoirs d'essence qui se trouvaient entre les deux épaves continuent de brûler pendant plusieurs heures, en dépit des efforts de cinq pompes à incendie arrivées rapidement sur les lieux. Le spectacle était infiniment impressionnant. De minute en minute, les explosions retentissaient, causées soit par des bombes, soit par des cartouches qui se trouvaient à bord du dirigeable. Les hélices et un réservoir à essence furent retrouvés plus tard, brûlant encore à trente ou quarante mètres les uns des autres.

COMMENT LE MONSTRE FUT ABATTU

Avant l'arrivée du dirigeable, des messages annonçaient la présence de zeppelins au-dessus de l'Angleterre. Chacun était donc à son poste de combat. Vers 11 h. 30, on entendit le bruit de moteurs, et bientôt les rayons des projecteurs silhouettaient le zeppelin, qui volait à une très grande hauteur, comme d'habitude. Pendant un quart d'heure environ, le visiteur nocturne fut soumis à une vive canonnade que, par un curieux phénomène d'acoustique, on entendit parfaitement dans certains quartiers, tandis qu'elle était imperceptible dans d'autres tout voisins. Une fois de plus, le tir et le jeu des projecteurs furent particulièrement remarquables en ce que les pièces spéciales, au lieu de tirer d'un peu partout, comme elles le faisaient il y a six mois, réservaient leur feu jusqu'au moment où le dirigeable était à raisonnable portée. Le zeppelin tenta par des manœuvres diverses d'échapper à la leur révélatrice des projecteurs, mais ceux-ci ne lâchaient pas, et, grâce à eux, les canons des obus de la défense aérienne éclataient autour de lui sans relâche. Enfin, on vit un obus éclater juste au-dessus de lui, et aussitôt le zeppelin se mit à tourner sur lui-même, donnant une impression d'affolement.

La dernière minute fut particulièrement dramatique. Comme l'énorme masse incandescente, qui tombait de plus de trois kilomètres de hauteur, arrivait à environ mille mètres du sol, on la vit se partager en quatre ou cinq morceaux de tailles différentes, 3 deux plus volumineux, constitués par la carcasse et l'enveloppe, continuant à descendre avec une lenteur relative, tandis que les autres s'abattaient avec une rapidité de bolides, cependant que des milliers de flammèches tombaient en pluie sur la campagne. Ainsi fut descendu le quatrième des zeppelins qu'abattirent en un mois les canons antiaériens de la défense de Londres.

Ils étaient Quatorze

Amsterdam, 3 octobre. — On assure que quatorze zeppelins en tout auraient tenté de venir sur l'Angleterre.

Deux nouveaux « As » français

Paris, 3 octobre. — Encore deux nouveaux noms aux Communiqués officiels d'hier, ceux de l'adjudant Bloch et du maréchal des logis Violet, qui ont, l'un et l'autre, abattu leur cinquième appareil.

L'adjudant Bloch, toutefois, n'est pas un chasseur d'avions, mais un tueur de « saucisses ». Il s'est spécialisé dans ce sport. A ce titre, il mérite une mention spéciale. Abatte ces engins est une opération infiniment dangereuse, qui nécessite de la part du pilote virtuosité, courage et adresse. Il n'est pas exagéré de dire qu'il est presque plus périlleux de descendre une saucisse qu'un avion; telle est, du moins, l'opinion de nos rois de la chasse, qui, la plupart, ont à leur actif au moins un drachen. Les ballons sont, en effet, défendus d'une façon effroyable : mitrailleuses à bord, canons en bas, avions autour. Se faufiler à travers ce labyrinthe de feu, réussir la mission et rentrer, est un exploit qu'on ne saurait trop admirer. C'est d'ailleurs par des acrobaties multiples que l'aviateur peut atteindre son but.

Quant au maréchal des logis Violet, il est non seulement titulaire de la médaille militaire, mais encore de la Légion d'honneur.

La Victoire roumaine du Danube

Elle a une importance Stratégique très considérable

Mackensen doublement menacé

Bucarest, 3 octobre. — L'attaque des troupes roumaines sur le Danube menace l'arrière des troupes de Mackensen dans la Dobroudja, et est combinée avec l'attaque d'une autre armée roumaine.

La traversée du Danube n'est pas une opération qu'on peut entreprendre avec de faibles effectifs. Le fleuve est large, et la rive méridionale est plus élevée que la rive septentrionale, de sorte que tous les désavantages de la position ont été pour les Roumains.

Au sujet des dernières opérations effectuées par l'armée roumaine, M. Marcel Hutin écrit dans l'« Echo de Paris » :

« Le Danube a été franchi par nos alliés les Roumains entre Roustchouk et Turtakal, en trois endroits. Les batteries roumaines, installées près du pont du chemin de fer de Giurgevo à Roustchouk, avaient établi des barrages efficaces, facilitant le travail des pontonniers. C'est à 51 kilomètres au sud de Bucarest que le Danube a été franchi. Les régiments roumains, pénétrant sur le territoire bulgare, ont anéanti les postes de garde bulgares et se sont retranchés dans leurs nouvelles positions. L'artillerie a été amenée de telle façon que le passage des troupes, du matériel et des convois s'effectue en toute sécurité. »

Quelle va être la direction de l'armée roumaine opérant maintenant en Bulgarie ? Il serait dangereux de chercher à deviner les objectifs que s'est tracés le général Zoltou, le nouveau chef d'état-major de l'armée d'opérations; mais ce que je puis dire sans inconvénient, c'est que cette opération a été élaborée d'accord avec les états-majors alliés.

L'opération roumaine est essentiellement liée à l'offensive des troupes alliées vers Monastir, et nos aviateurs continuent à être les zélés agents de liaison entre le général Sarrail et le général Zoltou.

« Si l'armée roumaine est forte et puissamment outillée, elle peut se porter sur les flancs de l'armée ennemie de Dobroudja, qui, dimanche, à sa droite et au centre, cédait déjà du terrain devant l'offensive concertée des troupes roumaines et russes. »

« L'unité de front se révèle de plus en plus éclatante. On peut s'attendre, d'ici deux ou trois jours, à d'agréables surprises. »

Un Evénement de bon Augure

Londres, 3 octobre. — L'opération de l'armée roumaine sur le Danube a causé ici la plus vive impression. On espère de bons résultats de cette action hardie, qui fait honneur à ceux qui l'ont entreprise, d'autant plus qu'elle paraît se poursuivre jusqu'ici avec beaucoup d'entrain.

Les Peries roumaines

sont relativement faibles

Bucarest, 3 octobre. — Le gouvernement publie la liste officielle des pertes subies par l'armée roumaine depuis son entrée en guerre, c'est-à-dire depuis un mois. Les pertes en morts se chiffrent par 21 officiers et 190 soldats; 275 officiers et 5,725 soldats ont été blessés.

Dans le haut commandement roumain

Bucarest, 3 octobre. — Le général Bazile Zoltou, chef du grand état-major de l'armée, a été nommé chef de l'état-major de l'armée d'opérations. Le général Thiers a été nommé sous-chef de l'état-major.

Une Mission roumaine en Italie

Rome, 3 octobre. — Le général roumain Pessicari, chef de la mission roumaine, est arrivé à Rome.

L'EMPRUNT

LA PROPAGANDE PAR L'IMAGE

Paris, 3 octobre. — En attendant les affiches qui attireront l'attention du public sur le deuxième emprunt de la grande guerre, le ministre des finances a fait tirer trois feuilles coloriées signées Hansi, Benjamin Rabier, Janko, qui seront distribuées dans toutes les écoles de France le 5 octobre.

Celle d'Hansi, qui représente un village de l'Alsace définitivement reconquis, sera, de plus, encartée dans le prochain numéro du « Bulletin des Armées ». L'image du célèbre animalier Rabier envisage toutes les utilités de l'emprunt, ce qui permet à l'artiste de croquer des poissons en train de contempler un sous-marin ennemi coulé par les munitions, les canons que, justement, l'emprunt permettra de multiplier à l'infini.

Enfin, la troisième est l'histoire d'une heureuse souscription où l'on voit un gamin chapitrer gentiment son entourage en faveur de l'emprunt, pour lequel tous les bas de laine doivent se vider.

La Guerre et nos Ecoles

Paris, 3 octobre. — Dans tous les établissements universitaires de France, la culture physique et le tir vont recevoir un large développement, et, chaque jour, seront commentés les Communiqués et les principaux événements militaires.

Mort du Gendre du Président

Loubet

Paris, 3 octobre. — M. de Soubeyran de Saint-Prix, qui avait épousé la fille de M. Emile Loubet, vient de mourir.

LA BATAILLE DE PICARDIE

Le Front allemand recule sans cesse

Nous nous emparons d'une importante tranchée

Paris, 3 octobre. — L'ordre du jour que le général Joffre a adressé aux troupes de la Somme le 29 septembre et qui n'a été publié qu'aujourd'hui, précise à la fois le but et le résultat de notre offensive.

D'une part, la bataille de la Somme a dégagé Verdun; d'autre part, elle a enfoncé les lignes successives des Allemands sur 10 kilomètres de profondeur et libéré 25 villages, enlevé 150 canons et pris 35.000 prisonniers.

Ces chiffres ne donnent que le butin réalisé par les Français, Les Anglais, de leur côté, ont repris une quinzaine de villages et capturé 27.000 prisonniers dans ces trois derniers mois.

Le bulletin du généralissime ajoute qu'il s'agit de continuer la lutte avec la même

volonté tenace. Donc, notre offensive ne touche pas à sa fin. La pression continue les Allemands à la défensive sur notre front et rend impossible désormais le jeu de navette des effectifs d'Occident en Orient.

Quel événement, d'ailleurs, pourrait nous faire relâcher notre étreinte!

L'artillerie allemande est dominée aujourd'hui par celle de l'artillerie des alliés, et cette supériorité ne peut que s'accroître de notre côté, de façon à étendre sur un plus grand front la même accumulation formidable de moyens matériels.

Quant aux opérations, les mauvais temps les a encore ralenties. La journée n'a été marquée que par des actions locales.

La lutte d'artillerie reste violente surtout au sud de la Somme.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 3 Octobre (15 heures)

AU NORD DE LA SOMME, lutte d'artillerie assez violente dans la région au nord de RANCOURT.

Les Allemands ont essayé de déboucher du bois de Saint-Pierre-Vaast. Nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses les ont immédiatement rejetés dans leurs tranchées de départ. Nous avons fait quelques prisonniers.

Partout ailleurs, nuit calme.

Du 3 Octobre (23 heures)

Sur le FRONT DE LA SOMME, une attaque localisée de chaque côté de la route Péronne-Bapaume nous a mis en possession d'une importante tranchée au nord de Rancourt. Nous avons fait 120 prisonniers, dont 3 officiers.

AU SUD DE LA RIVIERE, assez grande activité de l'artillerie et d'engins de tranchées de part et d'autre.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 3 Octobre (14 heures 40)

Nuit calme sur tout le front au sud de L'ANCRE. Au sud DE LOOS, nous avons exécuté avec succès un coup de main sur les tranchées ennemies.

Du 3 Octobre (21 heures 50)

La pluie a continué toute la nuit et une grande partie de la journée. Le combat autour d'EAUCOURT-L'ABBAYE se développe à notre avantage. Sauf des bombardements intermittents, le reste du front est relativement calme. Dans les dernières vingt-quatre heures nous avons fait 51 prisonniers. Les mauvais temps a empêché la sortie des avions. Un des nôtres n'est pas rentré hier.

M. Poincaré sur le Front de Picardie

Il décore des Généraux français et anglais

Paris, 3 octobre. — Le Président de la République, accompagné du général Roques, ministre de la guerre, et du général Joffre, a passé les journées de dimanche et lundi au milieu des troupes qui opèrent sur les deux rives de la Somme, et leur a apporté les plus vives félicitations du pays. Le Président, le ministre et le général en chef se sont rendus sur le champ de bataille du sud par Chuignes et Foucaucourt, et sur celui du nord par Mari-court et Arlu.

Au cours de cette tournée, le Président a remis des décorations à des officiers, à des sous-officiers et soldats qui s'étaient particulièrement signalés dans les derniers combats. Il a notamment donné la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur au général Fayolle et la cravate de commandeur au général Micheler.

Il a également rendu visite au général Douglas Haig, qu'il a chaleureusement complimenté pour les magnifiques succès qu'a remportés sous son commandement l'armée britannique. Avec l'assentiment du roi d'Angleterre, il a remis la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur au général Cough, le vainqueur de Thiepval, et la cravate de commandeur au général Butler, sous-chef d'état-major général.

Devant la troisième ligne allemande

Paris, 3 octobre. — On lit dans le « Belgische Standard » :

« La conquête de toute la troisième ligne allemande n'est plus qu'une question de jours. Trois villages seulement doivent être pris. Ce sont : Beaulencourt, Le Transloy et Sailly-Saillies.

On peut prévoir dès maintenant la chute de Péronne. D'ailleurs, notre ligne est formée de telle façon que notre artillerie lourde peut constamment tenir sous son feu toutes les routes de communication avec Péronne, empêcher le transport régulier de troupes, de munitions et de vivres, de sorte que cette position est intenable pour l'ennemi.

La question : Quand forcerons-nous enfin la ligne allemande? peut dès maintenant être résolue partiellement. La position allemande fortifiée est tombée. Ce qui existe derrière cette défense n'est qu'un travail qui a été fait à la hâte au cours de ces deux derniers mois. Il n'est donc ni solide, ni stable; c'est un rien en comparaison de ce qui a été conquis déjà. Pour arriver devant ces derniers travaux de défense allemande, les Anglais n'ont plus qu'à conquérir les trois villages cités ci-dessus, et les Français, le bois de Saint-Pierre-Vaast, qui est situé à l'est de Péronne, devant Rancourt, et qui s'étend jusqu'à Bouchavesnes sur une profondeur de 3 kilomètres. »

Un Détachement ennemi décimé

Paris, 3 octobre. — Hier, un détachement ennemi en mouvement vers l'épine de Malassise, dans le but d'en renforcer la défense, a été pris sous nos feux. Nos

75 l'ayant repéré à 2.500 mètres — ce qui est une excellente distance pour eux, — lui ont, en quelques minutes, fait subir des pertes relativement importantes; aussi, les hommes qui le composaient ont-ils pris à toute vitesse la fuite dans diverses directions, abandonnant leurs morts sur le terrain.

Les Boches sont contents de reculer!

Amsterdam, 3 octobre. — Les derniers combats de Picardie sont restés comme ignorés des journaux allemands, dont la plupart ont enregistré les communiqués sans les accompagner d'aucune réflexion.

Des notes officieuses tentent aujourd'hui d'expliquer comment le recul du front est un avantage et de convaincre l'opinion qu'en évacuant Thiepval et Comblès l'état-major allemand a renforcé ses lignes.

De nombreux journaux ont publié une note dont voici l'essentiel : « Notre front sur la Somme, aussi bien sur la ligne Thiepval-Flers que dans la région de Comblès, s'est trouvé modifié par suite de la dernière attaque française.

Certaines parties de terrain se trouvent liées à cette modification; pourtant, d'autre part, il faut constater certains changements favorables. Non seulement nos lignes sont plus courtes, mais par la suppression de plusieurs angles aigus, une barrière est opposée à l'avance enveloppante d'ennemis très supérieurs en nombre. »

Deux Avions boches descendus

Le Sergent Sauvage abat son cinquième Avion allemand

Paris, 3 octobre (officiel). — Dans la journée d'hier, un de nos pilotes a abattu un avion allemand qui est tombé près de Condé-les-Autry, dans la région de Vouziers.

Le sergent Sauvage a abattu son cinquième avion au cours d'un combat mouvementé; l'appareil ennemi s'est écrasé sur le sol au sud du Transloy.

Un « As » allemand tué

Zurich, 3 octobre. — Le lieutenant aviateur Werner von Lehman, qui pilotait un fokker de combat, a été tué sur le front occidental. Il comptait parmi les rois de l'air en Allemagne.

La Crainte de nos Aviateurs chez les Boches

Berne, 3 octobre. — De nouvelles précautions ont été prises par les autorités militaires pour toutes les villes du grand-duché de Bade, afin d'éviter le danger résultant des attaques d'aviateurs ennemis.

Toutes les lumières sont interdites à l'extérieur. L'éclairage intérieur doit être dissimulé complètement par des rideaux. Lorsque les signaux d'alarme sont donnés, le public doit immédiatement quitter les rues et se réfugier dans les maisons, dont les propriétaires sont obligés d'ouvrir les portes.

Front russe

LUTTE ACHARNÉE EN GALICIE

Londres, 3 octobre. — Il y a en Galicie un renouveau d'activité. Les Russes et les Allemands prétendent chacun avoir fait de nombreux prisonniers.

Les troupes du général Bothmer contre-attaquèrent les Russes au-dessous de Brzezany, mais sans résultat, semble-t-il. De plus, elles subissent de lourdes pertes. Le front ne semble pas avoir été modifié jusqu'à présent sensiblement par l'engagement dont les Russes prirent l'initiative.

Pétrograd, 3 octobre. — Le colonel Shumsky et d'autres écrivains militaires russes disent que, d'après les très courts renseignements des Communiqués, on ne peut dire exactement si une nouvelle avance générale a commencé ou si le général Broussiloff cherche simplement à frapper des coups locaux.

L'ARMÉE DE LETCHITSKY

Berne, 3 octobre. — L'armée Letchitsky vient de commencer une franche offensive contre l'armée Kirchbach et l'armée Koeswess, entre la Moldava et la Bistrutza, ainsi qu'autour du groupe de montagnes Ludowa. Des attaques et contre-attaques ont continuellement lieu.

ACTIVITÉ DES AVIATEURS RUSSES

Zurich, 3 octobre. — D'après les journaux viennois, il règne en ce moment en Volhynie une très grande activité d'aviation. Des escadrilles d'aéros ennemis survolent continuellement les lignes austro-allemandes.

Aux Etats-Unis

Les Torpillages du « Kelvinia » et du « Strathay »

New-York, 3 octobre. — Les Allemands, qui n'ont jamais abandonné la guerre sous-marine, sont fort embarrassés avec les torpillages du « Kelvinia » et du « Strathay », torpillages qui n'ont été précédés d'aucun avertissement, et leur embarras se manifeste dans les dépêches qui s'échangent entre Berlin et l'Amérique. A ce sujet, des télégrammes adressés de New-York en Allemagne font connaître qu'un rapport préliminaire sur la perte de ces vapeurs n'établit pas exactement si le dernier d'entre eux a été coulé par une torpille ou par une mine; mais, par contre, il affirme que dans le cas du « Kelvinia », des mesures immédiates seront prises, basées sur les témoignages des marins américains, d'après lesquels le sillage de la torpille a été vu distinctement avant l'explosion.

Les Représailles économiques

New-York, 3 octobre. — On apprend de Washington que les juriconsultes du département d'Etat estiment que la législation de représailles économiques proposée à la Chambre des représentants n'est pas fondée en droit et ne saurait être mise en vigueur. Ils considéreraient que toute tentative faite pour renfermer des navires qui refusent de prendre à bord des marchandises américaines constituerait une violation directe des traités commerciaux.

En Portugal

Les Bateaux boches confisqués

Madrid, 3 octobre. — On annonce de Lisbonne qu'hier a eu lieu la remise à l'Angleterre de quinze des bateaux confisqués aux Allemands.

L'Anniversaire de la République portugaise

Lisbonne, 3 octobre. — A l'occasion de la commémoration du sixième anniversaire de la République au Portugal, le président de la République a signé la grâce de cent vingt-cinq prisonniers. (Radio.)

En Allemagne

DESORDRES A BERLIN

Amsterdam, 3 octobre. — Des désordres se sont produits au marché de Berlin, samedi dernier, pendant la vente des pommes de terre. Quatre cents personnes envahirent les boutiques. Deux agents de police essayèrent vainement de régler la vente; ils rencontrèrent une violente résistance de la foule. Un agent tira son sabre et blessa une femme qui fut arrêtée avec son mari.

La Suppression des Camps de Représailles

Zurich, 3 octobre. — Les Allemands enregistrent la suppression des camps de représailles. Ils annoncent que 10.000 prisonniers ont été ramenés des camps établis en territoire russe.

Plus de Permissions dans l'Armée allemande

Zurich, 3 octobre. — Les autorités militaires allemandes rappellent progressivement les soldats permissionnaires. Toutes les permissions ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre.

L'Espionnage allemand en Hollande

Amsterdam, 3 octobre. — On vient d'arrêter à Rotterdam un ancien capitaine de la Hamburg Amerika, qui était rédacteur au « Hamburger Fremdenblatt ». Quatre Hollandais ont été également arrêtés; ils fournissent des renseignements sur les chargements des navires neutres et hollandais qui se rendaient en Angleterre.

SUR LE FRONT BALKANIQUE

L'Avance victorieuse des Serbes

LES BULGARES EN DÉROUTE

Leur Armée se retire vers le Nord

Paris, 3 octobre. — Les Serbes de l'armée d'Orient développent leur récent succès du Kaimackalan. Une violente bataille s'est déroulée pendant trois jours entre eux et les Bulgares. Nos alliés en sont sortis vainqueurs et ont immédiatement progressé de 2 kilomètres au nord, vers la Tchernia. Ils poursuivent activement leur progression et ont enlevé les premières tranchées ennemies sur les hauteurs

du Starcovgrob et capturé une nouvelle batterie bulgare. C'est un succès important, surtout en ce qu'il menace l'aile gauche bulgare qui opère au nord de Florina et qui va être contrainte à la retraite. Les troupes britanniques nettoient avec succès les rives de la Struma. Deux nouvelles contre-attaques bulgares ont été repoussées par nos alliés, qui ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi.

COMMUNIQUÉS DE L'ARMÉE D'ORIENT

OFFICIEL FRANÇAIS

Paris, 3 Octobre.

Sur la rive gauche de la STRUMA, deux nouvelles contre-attaques bulgares sur les positions conquises par les troupes britanniques le 30 septembre, ont été repoussées avec des pertes sanglantes pour l'ennemi.

Dans la REGION DE LA TCHERNA, les forces serbes poursuivent leur progression sur les pentes ouest et sur la grande crête au nord-est du Kaimackalan. L'infanterie serbe a enlevé dans la journée d'hier les premières tranchées ennemies sur les hauteurs du Starkovgrob. Une nouvelle batterie bulgare a été capturée par nos alliés.

A notre aile gauche, canonnade habituelle. Les mauvais temps continuent.

A la suite des combats victorieux livrés par les Serbes dans la région du KAIMACKALAN, les Bulgares ont abandonné leurs positions sur le STARKOVGROB et sur la rivière BROD.

Ils paraissent battre en retraite vers le nord.

Les Serbes ont occupé SOVIC, les troupes françaises PETORAG et VRBEMI. A l'aile droite, les troupes britanniques ont enlevé JENIKOI, à l'est de la Struma.

OFFICIEL ANGLAIS

Londres, 3 Octobre.

Les Bulgares ont contre-attaqué avec trois bataillons nos nouvelles positions de la rive gauche de la STRUMA et ont été dispersés sous notre feu.

Un de nos bataillons chargeant à la baïonnette, a mis en complète déroute l'ennemi et a fait 40 prisonniers.

Nos aviateurs ont bombardé des troupes et des transports à PROSENIK, ainsi qu'un train allant à SERES.

LE BOMBARDEMENT DE CAVALLA CONTINUE

Athènes, 3 octobre. — Le bombardement de Cavalla et de ses forts par l'escadre alliée se poursuit sans arrêt. Les navires franco-anglais auraient causé de grands dégâts, et de nombreux villages et bourgs des environs de la ville sont anéantis.

MANIFESTATION FRANCOPHILE A ATHENES

Athènes, 3 octobre. — Le théâtre Panhellénion, qui est l'un des établissements les plus fréquentés d'Athènes, donnait une pièce en cinq actes intitulée : « Le Combat naval de Navar » et le général Maison. Le ministre de France, le personnel de la légation et les notabilités de la colonie française assistaient à la représentation. Le public, très nombreux, fit une ovation au représentant de la France. Tout le long de la pièce, il ne cessa d'acclamer la France et les alliés. La sortie du ministre de France fut saluée par de nouvelles acclamations auxquelles se mêlèrent celles de la foule, qui est toujours nombreuse aux environs des brasseries et des cafés de la rue de l'Université.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE ET L'ENTENTE

Athènes, 3 octobre. — Les alliés entretiennent des relations avec le gouvernement provisoire de MM. Venizelos, Coundouriotis et Danglis par l'intermédiaire de leurs consuls à La Canée et, en fait, ce gouvernement est en mesure de traiter avec les puissances.

LES BULGARES AVOUENT LEURS REVERS

Genève, 3 octobre. — Les Bulgares avouent la perte du Kaimackalan en ces termes : « A la suite d'un violent feu d'artillerie sur le sommet du Kaimackalan et sur la cote 2.368, et pour éviter des pertes inutiles, nos troupes ont reçu l'ordre de se retirer sur leur position principale. »

Les reconnaissances aussi les succès des Anglais à l'est de la Struma, disant que les bataillons ennemis qui avançaient sous la protection d'un ouragan de feu d'artillerie, ont réussi à occuper les villages de Kat-Jenikeu et Novalen; mais ils ajoutent que près de ces deux dernières localités, ils ont repoussé les attaques et que le combat continue près de Karadjakeni.

Ils avouent enfin le passage du Danube sous la forme suivante : « Près de Raihovo, entre Roustchouk et Turtukai, l'ennemi a transporté sur notre rive avec des embarcations plusieurs bataillons. Des mesures ont été prises pour que l'adversaire soit attaqué et chassé dans la Dobroudja. Des divisions russes avancent contre nos troupes sur la ligne Bechaoul-Topraisar. »

NOUVELLES DIVERSES

Le Droit à la Campagne double

Paris, 3 octobre. — La commission de l'armée de la Chambre a adopté une proposition de loi de M. Adolphe Girod, instituant le droit à la campagne double pour les militaires ayant servi ou servant actuellement dans la zone des opérations en France et en Orient. Suivant les termes de cette proposition, c'est le ministre de la guerre, d'accord avec le général en chef, qui déterminera les limites de la zone dite des opérations. La proposition viendra prochainement en séance publique.

Les Chimistes aux Armées

Paris, 3 octobre. — La commission de l'armée de la Chambre a adopté une proposition de résolution tendant à donner aux chimistes militaires, pendant la durée de la guerre, l'équivalence entre les grades universitaires et les diplômes d'ingénieurs chimistes et les grades militaires.

L'Assimilation des Officiers de Complément aux Officiers de l'Active

Paris, 3 octobre. — La commission de l'armée de la Chambre a adopté une proposition de résolution tendant à assimiler, pour le droit à l'avancement et aux décorations, les officiers de complément aux officiers de l'armée active.

L'Exploitation militaire des Ports maritimes

Les militaires munis du fascicule 81, pour le service de l'exploitation de ports maritimes de la zone de l'intérieur, seront tenus de se présenter entre le 5 et le 10 de chaque mois, à partir du 5 octobre 1916, à l'ingénieur en chef ou à l'ingénieur du service maritime auquel ils sont affectés. Faute par eux de se conformer à cette prescription, leur fascicule 81 leur sera retiré et ils seront renvoyés à leur corps sans préjudice des mesures disciplinaires dont ils pourront être l'objet, conformément aux règlements militaires.

Les Prix du Sucre

Paris, 3 octobre. — Le Comité consultatif de taxation des denrées et substances, qui s'est réuni cette après-midi à la préfecture de police, a émis son avis sur la taxe de la vente au détail du sucre, à la suite des modifications apportées par le décret du 30 septembre 1916.

Les prix suivants sont applicables à partir du 4 octobre courant : Sucre raffiné en paquets ou en boîtes, 1 fr. 40 le kilo; de cannes, 1 fr. 45; en poudre glacée ou semoule, 1 fr. 40 le kilo; en pains, 1 fr. 35; irrégulier, 1 fr. 35; cristallisé granulé, 1 fr. 30.

Le Duc de Teck prend sa Retraite

Londres, 3 octobre (officiel). — Le lieutenant-colonel duc Adolphe de Teck, frère de la reine Mary, et aide de camp du roi, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite pour raisons de santé.

Dernière Heure

La Bataille de la Zlota-Lipa

TCHERBATCHEFF EST VAINQUEUR

Pétrograd, 3 octobre. — D'après les dernières nouvelles, les troupes du général Tcherbatcheff, qui mènent sans trêve le troisième jour d'un furieux combat dans la région de Brjozany, ont passé, sous le couvert des rafales de leur artillerie, la Zlota-Lipa au sud de Brjozany.

Elles ont culbuté l'ennemi des hauteurs riveraines dont elles se sont emparées, et s'y sont consolidées.

Aussitôt après, l'artillerie russe s'est avancée le plus près possible de la ville de Brjozany et a commencé le bombardement de nombreux campements et des bâtiments militaires ennemis qui se trouvent dans les faubourgs.

N. D. — La dépêche ci-dessus est postérieure au communiqué officiel inséré dans les dépêches de la nuit.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

A LA CHAMBRE

Une intéressante Séance

La Réparation des Dommages de guerre

Cette réparation sera intégrale et tous les départements en supporteront les charges

Paris, 3 octobre. — La Chambre a abordé la discussion d'une proposition de M. Paul Meunier portant modification de divers articles des Codes de justice militaire pour l'armée de terre et l'armée de mer.

M. Paul Meunier, rapporteur, a exposé que la proposition a obtenu l'assentiment des ministres de la guerre et de la marine. Elle assure une meilleure organisation de la défense, institue le vote secret qui garantit mieux l'indépendance des juges, élargit la minorité de faveur, et l'égalité de traitement entre tous les inculpés, quel que soit le grade. Enfin le recours en révision, supprimé en août 1914, est définitivement rétabli pour tous les condamnés. A l'heure actuelle, le recours en révision est impossible.

M. Maginot : Surtout pour les prisonniers. En voici un exemple :

Plusieurs hommes ont été condamnés à mort par contumace lors des combats de Verdun. Or, un des condamnés vient d'être de l'hôpital allemand où il est malade et prisonnier. Il s'était offert comme patrouilleur volontaire. Il explique comment il est prisonnier. Il avait été enterré vivant. (Mouvements divers.) Il a été condamné à mort par contumace; il n'a aucun moyen d'obtenir le recours en révision. Sa femme s'est vue rayée du droit à l'allocation. Le nom du soldat est affiché à la mairie. Cette publicité couvre d'une infamie immortelle toute sa famille. Je dis que c'est une honte ! (Vifs applaudissements.)

M. Paul Meunier : Enfin, la proposition rétablit le droit de recours en grâce, sans lequel le recours en révision resterait souvent illusoire.

Le général Roques, ministre de la guerre, rappelle dans quelles conditions fut votée la loi du 27 avril 1916, que le lendemain M. Paul Meunier appelle une « belle loi ». C'est celle pourtant qu'aujourd'hui il propose de modifier. On oublie trop que nous sommes en guerre, que ni la Révolution, ni nos prédécesseurs de 1870 ne se sont laissés aller à cette tendance. Il ne faut pas jeter le discrédit, la suspicion sur tous les jugements rendus par les conseils de guerre. (Mouvements divers.) Il faut protéger nos soldats contre les lâcheurs qui seraient tentés de se livrer à l'ennemi. Le gouvernement demande l'ajournement de la discussion. (Mouvements divers.)

L'amiral Lacaze, ministre de la marine, le suis en plein accord avec le ministre de la guerre. Il ne faut pas donner à entendre que tous les jugements des conseils de guerre sont suspects. Je demande à la Chambre de se souvenir que les juges des conseils de guerre ont un profond sentiment du souci de la justice et de leurs responsabilités.

M. Paul Meunier : Je demande à la Chambre de voter la proposition malgré l'opposition des deux ministres.

Le général Roques : Je rappelle à la Chambre que nous sommes allés assez loin pour le moment. Je la supplie de se souvenir de la parole de Gambetta, que je rappelle à l'instant, demandant qu'en temps de guerre on renforcât les pouvoirs des tribunaux militaires.

Le président met aux voix l'ajournement de la discussion proposé par le ministre de la guerre.

L'ajournement est repoussé par 312 voix contre 137.

Les divers articles et l'ensemble du projet sont adoptés.

Pour les Populations victimes de la Guerre

La Chambre aborde ensuite la discussion de la loi sur la réparation des dommages causés par les faits de la guerre.

M. Desplas expose la thèse qu'il a l'honneur de développer dans le rapport qu'il a présenté au nom de la commission spéciale de la réparation des dommages de guerre. L'orateur pose d'abord en principe l'égalité de tous les citoyens français devant les charges de la guerre, car c'est la France que l'ennemi a voulu atteindre dans ses œuvres vives et non pas telle ou telle région.

De là est né le principe d'un droit à la réparation qui, jusque-là, n'existait pas dans notre législation. L'égalité entre tous les Français et la solidarité nationale sont donc la double base sur laquelle repose l'œuvre de réparation. Le gouvernement, d'ailleurs, dans une déclaration du 23 décembre 1914, l'a explicitement reconnu. Et le rapporteur ajoute :

Il ne faut pas que quelques départements seuls subissent les charges de la guerre, tandis que le fruit de la victoire n'irait qu'aux départements qui n'ont pas été envahis.

L'application des principes de solidarité logique de notre organisation sociale, aussi bien que notre sollicitude pour nos compatriotes malheureux et l'intérêt supérieur du pays, nous amènent à reconnaître que la réparation doit être intégrale, et que cette réparation intégrale des dommages causés aux choses doit être réalisée par la restitution même de ces choses.

M. Desplas expose ensuite quels seront les bénéficiaires de l'indemnité, personnes privées, personnes publiques, Associations d'utilité publique, concessionnaires de services publics. En ce qui concerne la situation des étrangers au regard de la réparation des dommages, elle sera résolue conformément aux traditions de générosité de la France, mais dans les limites tracées par la logique et par les principes.

L'orateur en arrive à la question du remploi, qui est l'obligation pour le sinistré d'employer la somme qu'il reçoit pour la reconstruction de la chose détruite.

Cette obligation est le pivot même de la loi. Seul le remploi, dit le rapporteur, assure la réparation intégrale des dommages, car l'indemnité remplacée répare non seulement la perte subie par le propriétaire de l'usine par exemple, mais elle viendra encore en aide aux créanciers, au personnel qu'elle faisait vivre, aux familles d'ouvriers, aux commerçants à qui l'établissement fournissait une clientèle, à la commune qui en tirait une part de ses revenus, etc.

Supprimez le remploi, ajoute M. Desplas, permettez aux propriétaires d'immeubles ou d'usines de profiter de cette liquidation tragique pour vivre de leurs revenus dans l'oisiveté, ou transporter ailleurs leurs entreprises, et alors, toutes les espérances que nous avons fondées sur l'œuvre de réparation s'évanouissent.

Puisque le projet oblige le bénéficiaire d'indemnités à remployer, il est juste de lui permettre de reconstruire un immeuble dont la productivité économique soit au moins égale à celle de l'immeuble sinistré.

M. Desplas explique quels sont les moyens prévus dans ce but. Le remploi pourra être interdit s'il est irréalisable ou contraire à l'intérêt économique ou à la santé publique. Il pourra faire l'objet d'une dispense totale ou partielle.

S'il s'agit de monuments artistiques ou culturels, l'indemnité consistera dans les sommes nécessaires à la reconstruction d'un immeuble approprié devant servir au même usage que l'immeuble détruit. Le ministre de l'Instruction publique, après avis d'une commission spéciale, statuera sur la consolidation ou la conservation des ruines. Les dommages causés aux meubles seront également réparés dans la mesure de la perte subie.

Puis, le rapporteur expose le fonctionnement du projet et il termine en demandant à la Chambre un vote unanime.

Ce vote unanime sera un acte de justice envers les sinistrés et un acte de foi dans la victoire du pays. Alors que plusieurs départements sont encore sous le joug de l'ennemi, ce sera une preuve nouvelle de la vitalité et de la générosité de la France.

A sa descente de la tribune, M. Desplas est salué à deux reprises par les acclamations unanimes de ses collègues.

M. Louis Marin lui succède à la tribune. Au nom de la représentation des départements envahis, il lit une déclaration générale, où sont exposées les souffrances des sinistrés et leur espoir dans la victoire de relèvement dont le Parlement viendra leur fournir les moyens. (Vifs applaudissements.)

M. René Renoult fait à son tour une déclaration au nom de son parti. Puis il définit le droit nouveau, le droit social, d'où découle le droit à la réparation intégrale des dommages de guerre. Lui aussi se déclare partisan du remploi, obligation juste et nécessaire. Il termine en faisant appel à ses collègues pour voter la loi de réparation à l'unanimité.

M. Augagneur lit aussi une déclaration analogue au nom du parti républicain socialiste.

M. Beauregard, au nom de la Fédération républicaine, apporte l'adhésion au projet de ce parti.

Enfin, M. Viviani, garde des sceaux, lui succède à la tribune.

L'enthousiasme qui a accueilli le noble et lumineux exposé du rapporteur prouve, dit-il, qu'il y a unanimité dans la Chambre pour adopter le projet.

Puis il fait une étude historique de la question. La Constituante a proclamé le droit imprescriptible à la réparation, puis la Convention, la Restauration.

Jamais dans le passé une œuvre aussi vaste ne s'imposa à nos Assemblées, car jamais aucun ennemi ne fit preuve d'autant de barbarie que les Allemands, qui ont organisé avec une méthode implacable l'incendie, le crime, la rafle des matières premières, l'enlèvement des femmes et des enfants. (Vifs applaudissements.)

Ce n'est pas seize départements qui ont été envahis, c'est la France ! C'est donc au pays tout entier qu'il appartient d'en supporter les charges; c'est un devoir de solidarité, de cette solidarité faite de l'ensemble de nos victoires, de nos larmes, de nos espérances et surtout de cette pensée que la France, à certaines heures de son histoire, est dotée de la mission de sauver la liberté et la civilisation. (Applaudissements.)

Il faut donc que la nation vienne au secours de la nation, mais il faut qu'elle ait le droit de suite sur les indemnités accordées aux sinistrés.

Le ministre annonce encore que le gouvernement et la commission sont complètement d'accord sur le texte à adopter. Il réclame un vote rapide de la loi pour permettre la renaissance économique du pays aussitôt après sa libération et il termine en souhaitant que ses paroles viennent conforter ceux de nos compatriotes qui sont encore sous le joug de l'ennemi et qui verront ainsi qu'ils sont l'objet de la sollicitude du pays. (Vifs applaudissements.)

Après une courte intervention de M. Ferdinand Bougère, qui regrette que des déclarations aient été lues au nom de certains partis, le projet en discussion devant réunir l'unanimité du Parlement, la discussion générale est close.

On vote sur le passage à la discussion des articles, qui est décidée à l'unanimité des 472 votants.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Prochaine séance mercredi.

POUR LA VICTOIRE

L'APPEL de la Classe 1918

Le Projet de Loi est déposé

Paris, 3 octobre. — Voici l'exposé des motifs du projet de loi relatif au recensement et à la révision de la classe 1918 :

L'Instruction de la classe 1917 est sur le point d'être terminée. D'autre part, les ajournés des classes 1913 à 1917 et les exemptés des classes 1915 à 1917 reconnus aptes au service armé ou auxiliaire viennent d'être appelés sous les drapeaux. Les règles d'une sage prévoyance nous font un devoir de vous proposer le recensement et la révision de la classe 1918. Nous ne devons pas être pris au dépourvu si les circonstances venaient un jour à exiger l'incorporation de cette classe.

Les jeunes gens de la classe 1917 ont été révisés au printemps de l'année dernière, lorsque les lois atteignaient l'âge de dix-huit ans. Ceux de la classe 1918 seront donc de six ou sept mois plus âgés que leurs aînés quand ils subiront l'épreuve des conseils de révision.

Il est indiqué, comme on l'a fait pour les classes 1915, 1916 et 1917, ainsi que pour les ajournés et exemptés révisés en vertu de la loi du 13 avril 1916, de simplifier ou de supprimer certaines formalités qui peuvent avoir leur utilité en temps normal, mais qui ne sont plus de mise en temps de guerre. Dans cet ordre d'idées, il paraît utile d'abréger le délai qui sépare l'ouverture de la session des conseils de révision de la publication des tableaux de recensement, de supprimer l'obligation de faire assister le Conseil par un sous-intendant militaire, de permettre la suppléance éventuelle du préfet par les sous-préfets dans la présidence de ce Conseil et de suspendre l'intervention des commissions médicales militaires et des commissions spéciales de réforme.

Ces simplifications, il importe de le remarquer, ne diminueront en aucune façon la valeur de l'examen physique que subiront les jeunes gens de la classe 1918. Les conseils de révision devront, au contraire, apporter toute l'attention désirable et employer tout le temps voulu pour examiner un aussi large contingent, et les instructions nécessaires leur seront données à cet effet.

Ainsi qu'il a été fait pour la classe 1917, une loi spéciale fixera la date de l'appel sous les drapeaux de la classe 1918. Le Parlement reste ainsi juge de l'époque à laquelle il conviendra d'incorporer ce contingent.

LE PROJET DE LOI

Le projet de loi est ainsi conçu :

Art. 1er. Le premier. Les tableaux de recensement de la classe 1918 sont dressés, publiés, affichés dans chaque commune suivant les formes prescrites, de telle manière que l'unité de publication qui en sera faite ait lieu au plus tard le troisième dimanche qui suivra la promulgation de la présente loi. Le délai d'un mois prévu à l'article 10 de la loi du 21 mars 1916, modifié par l'article 6 de la loi du 7 août 1913, est, par exception, réduit à dix jours.

Art. 2. Les conseils de révision de la classe 1918 ne seront pas assistés d'un sous-intendant militaire. En cas de nécessité absolue, le préfet pourra déléguer le sous-préfet pour presider dans son arrondissement les opérations du conseil de révision.

Art. 3. Les commissions médicales militaires seront supprimées par l'article 10 de la loi du 7 août 1913 ne seront pas constituées pour la révision de la classe 1918. Les décisions des conseils de révision de la classe 1918 à l'égard des hommes classés dans les 3e et 4e catégories — ajournés et exemptés — seront acquiescées sans l'intervention de la commission spéciale prévue par l'article 9 de la loi du 7 août 1913.

Art. 4. Une loi spéciale fixera la date de l'appel sous les drapeaux du contingent de la classe 1918.

CONTRE L'AUTRICHE

Les Italiens progressent sur les hautes Cimes

Ils s'emparent d'un Pic de 2,776 mètres

Rome, 3 octobre.

Dans la vallée de l'ASTICO et sur le plateau d'ASIAGO, des troupes de l'artillerie ennemie contre des endroits habités. Quelques dégâts ont été causés à ARSIERO.

Un signal de nouveau les heureux succès de nos opérations offensives dans les zones de haute montagne.

A la tête du GISON (Brenta), un de nos détachements ayant escaladé sous le feu de l'ennemi des parois escarpées et rocheuses, a réussi hier à occuper une seconde cime du massif du col BRICON, au sud-ouest de la première (cote 2,604) déjà en notre possession.

Dans le HAUT CORDEVOLE, dans la nuit du 2 octobre, des détachements ennemis, après un intense lancement de bombes, ont attaqué une de nos positions avancées sur les pentes du Sief, mais ils ont été rejetés avec des pertes.

Sur les crêtes des Alpes carniennes, entre le mont COGLIANS et le PIZZO COLLINA (Haut But), nos détachements, après avoir par de patientes opérations d'encercllement isolé un pic gardé par l'ennemi, ont réussi à en gagner le sommet haut de 2,776 mètres. L'ennemi, en fuite, a abandonné sur place des armes, des munitions et beaucoup de matériel.

Sur le front Giudica, on signale la plus grande activité de l'artillerie ennemie sur des points habités et contre nos lignes à l'est du Valon.

Un avion ennemi a jeté une bombe sur AGORDO sans faire de victimes et sans causer de dégâts.

FRONT RUSSE

Combats « exaspérés » sur la Zlota-Lipa

Les Russes brisent des Contre-Attaques

Pétrograd, 3 octobre.

Front occidental

Dans la région à l'est du NOUVEAU ALEXANDROVSK, vers six heures du soir, des formations allemandes, après un bombardement, commencèrent à sortir de leurs barrières de fils de fer, mais elles ont été chassées par notre feu et sont rentrées dans leurs tranchées de départ.

Sur la rivière SERVOSZ, l'ennemi a bombardé nos positions du secteur KRINKI-OSTACHINE et, à une heure du matin, il a esquissé dans ce secteur une offensive que nous avons arrêtée net par notre feu.

Dans la région de ZATOURTSY, VOGLIA-SODOVSKA, SCHELLWEFF, des combats acharnés se déroulent. Nos troupes ont enlevé par endroit des éléments de la position de l'ennemi, qui résiste avec un extrême acharnement.

Sur la rivière TSENIOUVKA et dans la région des hauteurs de la rive droite de la ZLOTA-LIPA, les combats acharnés ne cessent pas.

Sur la TSENIOUVKA, l'adversaire, ayant amené des renforts considérables, a lancé une contre-attaque que nous avons repoussée par notre feu, infligeant à l'ennemi de grosses pertes.

LE COMBAT EKASPERE CONTINUE DANS CETTE REGION.

Nous avons fait dans ce secteur, le 2 octobre, plus de mille prisonniers.

Le chiffre global des prisonniers capturés dans cette région le 30 septembre, le 1er et le 2 octobre se monte à cinq mille, dont 8 officiers et 600 soldats allemands.

Communiqué belge

Le Havre, 3 octobre.

Au cours de l'après-midi du 3 octobre s'est déroulée une lutte d'artillerie dans la région au nord de « IXMUDE ».

Nouveau Raid d'Avions anglais en Belgique

Londres, 3 octobre (officiel). — Une nouvelle attaque a été effectuée hier matin par nos avions de marine contre les hangars de dirigeables qui se trouvent dans le voisinage de Bruxelles. Un de nos appareils n'est pas rentré.

LES ALLIES MAITRES DE L'AIR

Les Exploits des Aviateurs Anglais

Leurs « as » sont dignes des nôtres Suggestif tableau des bombardements

Londres, 3 octobre. — Que la maîtrise de l'air appartienne aux escadrilles franco-britanniques sur la Somme, cela ressort non seulement des communiqués officiels, mais aussi des documents saisis sur les prisonniers allemands. Nous en plaçons un peu de mordant des avions germaniques devant l'audace de nos pilotes.

Un noble émulation fait champions français et britanniques à des combats, à des bombardements qui amènent la terreur dans le camp ennemi. Nos alliés n'ont pas l'habitude de mentionner comme nous le nom des « as » qui ajoutent sans cesse de nouveaux oiseaux boucés au tableau.

Ces « as » existent cependant et ils ont à leur actif des records superbes. Un pilote de vingt ans, le capitaine Albert Ball, a descendu 29 avions allemands et 1 drachen. De même que Nungesser, il a détruit trois appareils dans une matinée.

Mais consultons les statistiques britanniques depuis le 12 juillet.

Au mois de juillet, 46 avions allemands ont été abattus, 16 ont été aperçus désespérés.

Le mois d'août a vu la mort de 18 avions allemands, 38 ont été touchés et descendus avec des avaries.

Le mois de septembre a été encore plus brillant. Jusqu'au 27 inclus, 56 appareils ennemis ont été abattus, 60 ont piqué du nez dans les plus fâcheuses conditions et 6 drachen ont été incendiés.

Au total, 123 appareils ont été sûrement anéantis et 114 ont subi un sort plus ou moins malheureux en douze semaines de combats.

Les bombardiers britanniques ne se sont pas montrés moins actifs que leurs camarades chargés de la police du ciel. C'est par milliers de tonnes qu'il faut compter les projectiles qu'ils lancent quotidiennement sur le territoire allemand.

FRONT ROUMAIN

L'Offensive d'Averesco contre la Bulgarie

La Réussite du Passage du Danube

Bucarest, 3 octobre.

Fronts Nord et Nord-Ouest

Des combats ont eu lieu dans les montagnes de GHURGIUL et de HARGHITZA. Nous avons fait prisonniers 3 officiers et 300 soldats et avons pris des voitures et du matériel de guerre.

Dans leur retraite vers CAINEMI, le 29 septembre, nos troupes de la vallée de l'OLT ont pris 300 prisonniers et 5 mitrailleuses. Ces troupes contre-attaquent actuellement l'ennemi dans la région montagneuse de la rive droite de l'OLT.

Dans la vallée de JIUL, l'ennemi a attaqué violemment dans la région du MONT OBROCA PETROSANI, en employant des gaz asphyxiants.

Nous avons repoussé une attaque de l'ennemi à ORSOVA.

Front Sud

En DOBROUDJA, notre attaque continue violemment sur tout le front. La résistance de l'ennemi est très opiniâtre.

Sept Avions boches sur Bucarest

Des Bombes et des Produits empoisonnés

Bucarest, 3 octobre. — Sept avions allemands ont survolé Bucarest aujourd'hui, à neuf heures du matin, pendant un quart d'heure.

Ils ont lancé plusieurs bombes qui ont fait des victimes parmi la population civile; une femme et ses cinq enfants ont été tués et plusieurs femmes et enfants ont été blessés.

Une demi-douzaine de maisons ont été endommagées. Les appareils ennemis se sont enfuis dans la direction du sud-ouest à l'apparition d'une escadrille d'avions roumains.

Les aviateurs allemands ont aussi laissé tomber des bombes empoisonnées CONTENANT DES BACILES D'UNE VIRULENCE EXTREME.

Les autorités ont fait afficher un avis informant la population qu'il y avait danger d'épidémie. (Radio.)

Le Recul des Autrichiens

Genève, 3 octobre. — Les Autrichiens avouent que dans la Transylvanie centrale, sur le grand Kokel, leurs avant-gardes ont dû se retirer de la région de Szekely-Keresztur et que, sur le front italien, le feu de l'artillerie ennemie a acquis une intensité encore plus grande. Les positions du Carso sont bombardées avec une violence particulière. Dans ce secteur, le feu de l'artillerie continue pendant la nuit.

clin incendiée); le 25 septembre, attaque de Libercourt.

Cette opération mérite une mention spéciale, car elle fut conduite avec autant de science que d'audace.

Il s'agissait d'interrompre la circulation sur le chemin de fer de Lille à Douai, par lequel des trains apportant des réserves en hommes ou en munitions pour la bataille de la Somme.

Tout d'abord, des patrouilles furent envoyées au-dessus des aérodromes de Tourmignies, Phalempin et Provins, pour tenir en respect les aviateurs allemands.

Des bombes dégageant de fortes fumées et des obus explosifs furent jetés sur les champs d'aviation ennemis, où régna bientôt la plus grande perturbation. Pendant ce temps, les escadrilles d'attaque avec les avions de chasse croisaient dans le ciel, guettant le moment opportun.

Le premier train fut quittant Libercourt à 1 h. 40 de l'après-midi; un second train arrivait sur la ligne Henin-Liétard, à Ostricourt, où il devait rejoindre la ligne principale.

Le capitaine C... et son sergent mitrailleur B... descendirent à environ 250 mètres au-dessus du premier train, près d'Ostricourt, et placèrent heureusement six bombes. La locomotive sauta hors des rails, les trois wagons suivants télescopèrent. Les soldats allemands, affolés, descendirent des voitures et cherchèrent à s'échapper dans la direction d'un bois assez proche.

Mais le capitaine C... descendit encore plus bas et mitralla tout ce monde de belle manière. De nombreux blessés restèrent sur le carreau.

Alors arriva le deuxième train, mais le premier bloquant la voie à la bifurcation, il dut stopper. Le lieutenant W... et son mitrailleur exécutèrent une manœuvre semblable à celle du capitaine C... Trois de leurs bombes tombèrent en plein sur le train, et les troupes allemandes tentèrent de s'enfuir à travers champs. Pour suivies de coups de mitrailleuses, elles furent fort éprouvées; il n'y eut pas moins d'une centaine de tués et blessés pour les deux trains.

Les avions d'attaque ne furent pas inquiétés pendant leur besogne; ils ne recurent pas un seul coup de fusil, tant la surprise et la terreur agitaient l'ennemi.

A 14 heures, ils s'en prirent à la gare de Libercourt, où ils déversèrent 14 obus de 11 livres et 31 obus de 20 livres. Les bâtiments sautèrent et la voie ferrée fut détruite.

BORDEAUX

Il y a un an

4 OCTOBRE 1915

M. Venizelos, président du conseil en Grèce, déclare publiquement, à la Chambre des députés, que « la Grèce a envers la Serbie des obligations précises établies par traité d'alliance et que ces obligations seront rigoureusement respectées, même si elles devaient amener la Grèce à prendre position contre l'Allemagne. »

La République Argentine et la Guerre

A mesure que se dessine la victoire de la France et de ses alliés, les sympathies que leur cause rencontre dès la première heure chez les neutres trouvent, pour s'affirmer, une plus grande liberté et les concours que leur apportent ces alliances morales si précieuses se manifestent d'une façon qui devient chaque jour plus effective.

Entre tous les Etats sud-américains, la République Argentine était, à tous les titres, désignée pour entendre cet appel la première.

Un comité franco-argentin de propagande patriotique française a donc été formé à Paris, sous les auspices des personnalités les plus autorisées et sous la présidence d'honneur de M. Barthou, ancien président du conseil.

Des à présent, ce comité s'occupe de réaliser la première partie de son programme en préparant, à l'instar de ce qui s'est fait à New-York, l'ouverture prochaine à Buenos-Ayres d'une grande Exposition d'art français, où seront également réunis de nombreux objets et attractions se rapportant à la guerre actuelle.

Le concours assuré du gouvernement français, de nos grandes Sociétés artistiques et celui du comité patriotique français de Buenos-Ayres, qui a déjà rendu tant de services à notre héroïque armée, sont un sûr garant du succès.

Mais il faut que ce succès soit un triomphe éclatant, non seulement dans l'intérêt des œuvres militaires qui sont appelées à en profiter, mais encore pour le développement de l'influence politique et économique de la France dans la République Argentine.

Les organisateurs de cette manifestation à la fois patriotique et économique se préoccupent de réunir les capitaux nécessaires pour la réaliser dans des conditions dignes de son but et de son objet.

Des sommes considérables ont été déjà recueillies à Paris, mais il a paru que, pour Bordeaux et pour le Sud-Ouest, que tant de relations et tant d'intérêts relient à la République Argentine, un comité local devait être créé, qui serait chargé de centraliser les souscriptions de la région.

Ce comité bordelais vient d'être constitué sous la présidence de M. Daniel Guéquier, président de la Chambre de commerce de Bordeaux.

Nous sommes convaincus que nos concitoyens apprécieront comme il convient la haute portée de l'œuvre que nous leur recommandons ici, et qu'ils répondront généreusement à l'appel que le bureau du comité bordelais va leur adresser.

Emprunt national 1916

Le Trésorier général de la Gironde informe le public que les souscriptions au nouvel emprunt national seront reçues, en ce qui concerne la Trésorerie générale, aux guichets que l'on ouvre spécialement à l'Athénée municipal, rue des Trois-Confils.

L'Épuration de Bordeaux

Avis aux Logeurs en garni et Hôteliers

Notre actif commissaire central nous communique la note suivante, que nous signalons à l'attention des intéressés :

« Il est rappelé aux logeurs en garni qu'ils doivent, surtout à l'époque que nous traversons, strictement se conformer aux lois et règlements qui les régissent, notamment en ce qui a trait à la bonne tenue de leur registre d'inscription.

« Ils ne doivent pas perdre de vue que, outre les contraventions prévues par l'article 471 du Code pénal, lorsque des omissions sont constatées sur leur registre, ils sont encore passibles, en certains cas, des peines prévues par l'article 73 du même Code, ainsi conçu :

« Les aubergistes et hôteliers convaincus d'avoir logé plus de vingt-quatre heures quelqu'un qui, pendant son séjour, aurait commis un crime ou un délit, seront civilement responsables des restitutions, des indemnités et des frais adjugés à ceux à qui ce crime ou ce délit aurait causé quelque dommage, faite par eux d'avoir inscrit sur leur registre le nom, la profession et le domicile du coupable, sans préjudice de leur responsabilité dans les cas des articles 1952 et 1953 du Code civil. »

Bateaux à Vapeur

La Compagnie maritime Bordeaux-Océan nous prie de faire connaître qu'à partir du 8 courant, les dépôts de Quinsac auront lieu les dimanches, lundis et jeudis comme suit :

De Bordeaux : matin, 8 h. 15, 10 h. 15; soir, 12 h. 15, 2 h. 15 et 4 h. 15.

De Quinsac : matin, 9 h. 15, 11 h. 15; soir, 1 h. 15 et 3 h. 15.

FAITS DIVERS

Une Rixe mystérieuse à Bègles

Une scène, entourée encore de mystère, s'est déroulée dans la soirée de dimanche à Bègles. Les voisins de la manufacture d'alumettes entendirent, vers onze heures, un brouhaha qui alla crescendo. On distinguait, parmi les vociférations, des mots français et espagnols. Il s'agissait probablement d'une rixe entre manoeuvres. L'endroit était désert à cette heure, et la discussion, s'envenimant, laissait redouter la rixe. Elle ne tarda pas à se produire. Ce furent alors de véritables hurlements.

A ce moment, un locataire d'un immeuble voisin, espérant attirer l'attention d'une ronde de police possible, tira en l'air trois coups de revolver. L'effet fut immédiat. Comme une bande de moineaux, les forcés s'égarèrent.

Vers minuit, des gendarmes de Bègles, qu'on était allé prévenir, arrivèrent, mais le combat avait cessé, et le silence planait de nouveau dans le quartier, sous le ciel sombre.

L'actif commissaire de police de Bègles, M. Maron, averti peu après, commença immédiatement son enquête.

Des premiers renseignements recueillis par le magistrat, il résulte qu'il y a eu plus de bruit que de mal. Les octroyés de service au poste du boulevard de Bègles ont bien aperçu quatre individus semblant revenir du lieu de la rixe, et qui s'arrêtaient à une borne-fontaine, où ils procédaient à des ablutions — vraisemblablement pour laver leurs égratignures ou leurs ecchymoses — mais aucun ne paraissait sérieusement atteint. La bande se sépara; deux des individus se dirigèrent vers Brienne, les deux autres suivirent le boulevard, du côté opposé.

C'est, pour l'instant, tous les détails connus sur cette affaire, qui — c'est bien le cas de le dire — a fait beaucoup de bruit dans le quartier.

PETITE CHRONIQUE

Dans le train. — Mme Guérier, demeurant à Saint-Loubès, s'est aperçue lundi matin, en gare de Bordeaux-Bastide, au moment où elle descendait du train, que son sac à main était ouvert et qu'une somme de 900 francs en billets de banque lui avait été soustraite.

La monnaie. — Une femme inconnue a subtilisé deux billets de 20 fr. lundi matin, à M. X..., commerçant, rue Espirides-Lois, pendant que celui-ci lui remettait la monnaie de 100 fr.

Les voleurs de bécanes. — Gaston G..., 25 ans, garçon de café, a enfourché une bicyclette, le 30 septembre dernier, devant l'hôtel des postes, rue du Palais-Gallien, et a filé. Mais le vélo appartenait à M. Henri Debès, étudiant, qui a porté plainte, et le garçon de café cycliste a été écroué.

Dans le tiroir. — Georges M..., soldat, en congé à Caudéran, et Marcel L..., sans profession, sont accusés de complicité de vol d'une somme de 21 fr. 50, commis lundi dans le tiroir-caisse du débit de M. Jean Passicoussot, rue Emile-Fourcade, de concert avec un troisième individu qui serait l'auteur principal du vol. Ce dernier seul n'est pas encore arrêté.

Une chute. — Lundi après-midi, M. Jean Rouget, manoeuvre, était monté sur un échafaudage, qualifié de Brazza, à environ 2 m. 50 de hauteur, lorsqu'une des planches ayant basculé, il tomba sur le sol, se contusionnant à la tête. Sur sa demande, le blessé a été transporté à son domicile, rue Sainte-Croix.

On a volé une bicyclette à M. César Dias, chef d'équipe dans une usine de La Souys. Le vol a été commis lundi matin.

Jean Chataud, représentant de commerce, rue Pasteur 21, Bordeaux.
Charles Lebrun, menuisier, rue Eugène-Dela-croix, 3, Bordeaux.
Gérard Maréchal, propriétaire, à Laganau.
Jean Douence, ancien instituteur à La Teste.
Maurice Varner, négociant, rue Notre-Dame, 78, Bordeaux.
Jean Duvauché, entrepreneur, à Arcachon.
Eugène Guinaudie, négociant à Saint-André-de-Cubzac.
Paul Vallières, directeur des Pompes funèbres, rue de Belfort, 11, Bordeaux.
Ferdinand Moreau, employé au Midi, 4, rue de Féron, Bordeaux.
Jacques de Rabar, propriétaire à Camiac (Lot-et-Garonne).
Jacques Laloubeix, propriétaire au Haillan.
Elle Bonnemaison, employée de commerce, rue Rochambeau, 41, Bordeaux.
Barthélemy Magné, entrepreneur de charpenterie, rue des Douves, 36, Bordeaux.
Augustin Magné, commerçant, cours Pasteur, 28, Bordeaux.
Emile Fromet, peintre à Sauverette.
Emile Furet, propriétaire à Campugnan.
François négociant, boulevard de Talence, 387, Talence.
Jean Louis, négociant, rue Diaz, 11, Bx.
Louis Barada, employé de commerce, L1-boune.
Stamat, courtier en vins à St-Estèphe.
Théophile Valen, négociant, rue de la Rousselle, 64, Bordeaux.
Nicolas Dubois, propriétaire à Abzac.
Jean Dubinson, chef de bureau à la recette municipale, rue Eugène-Ténot, 63, Bordeaux.
Jacques Martin, propriétaire à Goualade.
Nicolas Maleret, notaire, propriétaire à Castelnau-de-Médoc.
Gustave Peyraud, propriétaire à Pessac.
Paul Canton, sténographe à Arcachon.
Jean Lapouze, propriétaire à Léognan.
Camille Laval, pharmacien à Castres.
Pierre Dufort, retraité à Monségur.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Jurés supplémentaires
Joseph Blandinères, entrepreneur de serrurerie, 2, rue Scaligner, Bordeaux.
Edgard Benchar, propriétaire, route du Médoc, 367, Le Bouscat.
Pierre Brunot, commis-courtier, rue Lachas-saigne, 40 bis, Bordeaux.
Jésus Clément, entrepreneur, rue Mazarin, 112, Bordeaux.

Apollo-Théâtre

LA REVUE DE MISTINGUETT

MM. Lucien Boyer, Hugues Delorme et Michel Carré, les auteurs de « Revue de Mistinguett », ont mis dans les nombreux tableaux qu'ils présentent au public, beaucoup d'ingéniosité, de fantaisie, de gaieté et d'esprit, et lorsque à ces qualités de composition vient s'ajouter une interprétation riche de brio et du plus affriolant métier scénique, le succès est certain sur toutes les scènes où la pièce est jouée, à Paris et en province.

A l'Apollo, mardi soir, la « Revue de Mistinguett » a été très chaleureusement accueillie. Comme le titre le fait prévoir, Mistinguett est l'âme et l'attrait de la revue. Elle l'anime de son originalité piquante, de son humour, de sa verve endiablée. Elle est d'ailleurs brillamment secondée par les artistes qui l'accompagnent. Mmes Derne, Dolly, Linder, Dalmon, MM. Magard, Bruel, Périer, Mafer mettent dans le meilleur relief les divers rôles présentant de si cocasses et si variés personnages. Les couplets sont alertement troussés et écrits sur une musique très plaisante.

Il serait trop long de mentionner tous les faits d'actualité que la revue fait passer sous les yeux du spectateur. Aucun n'a paru déplacé et tous ont intéressé, amusé le public. Les divertissements chorégraphiques dansés par de jolies ballerines sont un des charmes de la revue.

Un résumé, soirées des plus agréables qui s'est déroulée devant une nombreuse assistance.

Félix Galipaux dans « la Charrette anglaise ». — Vendredi 6, sera créée à Bordeaux la délicieuse comédie « la Charrette anglaise », la dernière nouveauté, le plus grand succès parisien depuis la guerre, interprétée par Félix Galipaux, Suzanne Goldstein, et les premiers artistes de Paris, sous la direction de Charles Baret. Location ouverte.

« Cour de France ». — Les 13, 14 et 15, quatre représentations données par la troupe du Théâtre de l'Ambigu.

Prochainement : Jane Hading, dans « le Maître de Forges »; Noël, dans un spectacle coupé, en l'incomparable Prégoli, qui avant son départ pour l'Amérique, viendra à partir du 28.

Théâtre des Bouffes
Dernières de « Mam'zelle Boy-Scout » et de Sinol. — Jusqu'à vendredi 6, dernières de l'opérette nouvelle de Goublier, avec Sinol, premier comique de la Cigale, dans ses dernières créations. Jeudi 5, inauguration des matinées de famille à prix réduits, réservées à la jeunesse des écoles, pensions, collèges. Places, de 0 fr. 50 à 3 fr.

Bénéfice de Mario. — Vendredi 6, grand gala, pour les adieux et au bénéfice de Mario. En intermède, F. Caruso chantera la valse de « la Cocarde de Mimi Pinson », et les meilleures romances de son répertoire; Mario viendra, avec l'exquise Rose Fournier, danser « la Canadienne », un de ses plus grands succès de la dernière tournée. Le public bordelais ne manquera pas de venir fêter une dernière fois, avant son départ pour Paris, le sympathique comique.

« La Petite Bohème ». — De samedi à dimanche (matinée et soirée), le joli opéra-comique d'Hirschmann, avec : F. Caruso, Lucy Raymond, Charles Casella, et rentrée de Mlle Lya Cejdes.

« La Cocarde de Mimi Pinson ». — A partir du mardi 10, pendant toute la durée de la foire, « la Cocarde de Mimi Pinson », avec la brillante distribution qui en a assuré le succès l'an dernier. Location ouverte au Français pour tous ces spectacles.

« Avis important ». — Par suite de la répétition générale de « la Petite Bohème », la matinée de jeudi est supprimée.

Théâtre-Français
Huguenot et Jeanne Provost dans « Papa ». — Les représentations de « Papa » sont fixées aux mercredi 4 et jeudi 5 octobre, sur la jolie scène de la rue Montesquieu. La jolie pièce de MM. de Fiers et de Cailly sera interprétée par une troupe de tout premier ordre, de laquelle il faut détacher Huguenot, le célèbre sociétaire de la Comédie-Française, et sa brillante camarade, la jolie Jeanne Provost. Prix des places des loges, 10 francs; « Papa » est la pièce idéale pour les familles.

« La Marche nuptiale ». — Vendredi 13, la belle pièce d'Henry Batallie, avec l'étrange et troublante Carmen d'Aslava.

Ouverture de la saison lyrique. — Vendredi 7, courant aura lieu, avec un éclat inouï, l'ouverture de la saison d'opéra et d'opéra-comique, qui va faire défilier sur la scène du Théâtre-Français, toutes les célébrités de l'art lyrique.

Skating-Palace
Séances de patinage matins et après-midi. Soirées : Jendis, samedis et dimanches. Jeudi, ratinée de famille, soirée à 8 h. 30.

Scala-Théâtre
« Florette et Patapon ». — Jeudi 5, première de la comédie-bouffe de Hennequin et Veber. Location sans frais.

CINÉMAS
Cinéma Géant du Théâtre-Français
« Victoire du Cœur ». — Tous les jours, matinée à deux heures trois quarts, soirée à huit heures et demie dans une salle confortable, bien aérée et à des prix de 0 fr. 25 à 1 fr. : « Milan artistique », « Pour de l'Or », « la Bague de Marjolie », « Victoire du Cœur », grand drame en trois parties; « Juliet voyage », « Balloon observateur et Câble transporteur », etc.

Par suite des représentations de « Papa », les deux soirées de mercredi et jeudi n'auront pas lieu.

« Puissance de l'Amour », grand film, et « Les Tribulations d'un Marseillais », avec Pollin, à partir de samedi.

Alhambra-Artistic-Cinéma
Les retardataires feront bien de se hâter s'ils veulent applaudir la jolie revue cinématographique « Paris-Bordeaux », une heure d'arrêt, de MM. Heurte et Diamant. La comédie est la toute gracieuse Mlle Crisafulli, et le comique, M. Henry Roy. Places de 35 centimes à 1 fr. 50.

La grande salle de l'Alhambra-Théâtre étant prise pour une longue série de galas sensationnels, le cinéma sera transporté, à partir de dimanche, dans la salle de l'Alhambra-Casino, entièrement remise à neuf.

SPORTS
HIPPIQUE
Les Epreuves de Classement de Moulins
Réunion du 2 octobre
PRIX DE GREFFIÈRE, 10,000 francs, 2,300 mètres : 1. Lanqueton (E. Bara), 55 s. à M. J. Lioux; 2. Hol-Gordon (Mac Gee), 58, au baron Ed. de Rothschild; 3. Royal-Eagle (O'Neill), 58, à M. Vanderblit.

Quatre partants, quatre longueurs, deux longueurs.
PRIX D'AUVERGNE, 10,000 francs, 2,300 mètres : 1. Pro-Pudor (P. Barker), 54 s. à M. Man-

tachef; 2. Comarnic (G. Sauval), 58, à M. Lepetit; 3. Le-Lyndaret (Bingham), 58, au vicomte de Harcourt.
Deux partants, une longueur, deux longueurs.

Les Epreuves de Saint-Sébastien

Mardi 3 octobre 1916.
PREMIERE EPREUVE. — 1. Papolotte (Forret); 2. Saint-Georges (Christian); 3. Radeagon de (Paillassé).
COURTE TÊTE, deux longueurs et demie.
DEUXIEME EPREUVE. — 1. Explorateur (Garda); 2. Souvenir-d'Exil (Deboudt); 3. X... (Milton Henry).
Deux longueurs, une encolure.
TROISIEME EPREUVE. — 1. La-Brière (Harrison); 2. Pelage (Marsh); 3. Simarra (Stokes).
Une encolure, trois longueurs et demie.
QUATRIEME EPREUVE. — 1. Isolata (Milton Henry); 2. Ucto-Ratio (Stokes); 3. Casanière (Forret).
Deux longueurs et demie, une longueur.
CINQUIEME EPREUVE. — 1. Lammermoon (Touffan); 2. Fil-d'Écosse (Gärtner); 3. Fronton-Basque (Goallé).
Deux longueurs et demie, deux longueurs.

FOOTBALL ASSOCIATION

RESULTATS DE DIMANCHE (suite). — Arieu Ecus: Francs du Bouscat (1) battent Ariac Sport (1) par 2 buts à zéro.
A Pessac: Jeunes de Pessac (2) battent Francs du Bouscat (2) par 5 buts à zéro.
A Lège: Garanc; Cors Rouges (2) battent Ariac-Sport (2) par 8 buts à zéro.
A Talence: U. S. formontaine (1) bat Etoile sportive de Talence (1) par 3 buts à zéro.
AVIS AUX CLUBS. — Nous rappelons pour la dernière fois aux clubs que les résultats des matches joués à Bordeaux, doivent nous parvenir le lundi avant midi, et ceux de la région, le mardi avant midi, et que les résultats incomplets (omission de noms de joueurs, équipes, lieu du match, etc.), ne seront pas publiés.

DEMANDE DE MATCHES. — A. des Bons-Gars (réserve) toute la saison, équipes Ires de Ire série: Louis Barrière, 11, place des Grands Hommes, Bordeaux.
— Bordeaux-Etudiants-Club (1) le 8 octobre et toute la saison: 71, rue Langlois, Bordeaux.

FOOTBALL RUGBY

RESULTATS DU DIMANCHE. — A Nersac: Le Tété-Club (8e génie) de Versac a battu le Sporting (8e génie) d'Angoulême par 18 points à zéro. Matches demandés pour équipes 1 et 2.

Petite Correspondance

QUESTIONS MILITAIRES
— J. A. O. — 1. Le P. C. N., plus deux inscriptions. — 2. Oul, s'il est du service armé. — 3. Oul, si l'on est au service armé. — 4. Oul, si l'on est au service armé. — 5. Oul, si l'on est au service armé.
— C. R. J. — Non, il est trop jeune.
— Exempté d'impôt. — Il faut être déchargé de toute obligation militaire. — 2. Se présenter au recrutement.
Poudrière Bergerac, A. B. — 1. Probablement avec la classe 18. — 2. Cela dépend de gravité. Seuls, les médecins peuvent apprécier.
Atin-Sofra, 1890. — 1. Ecrire au dépôt de son régiment. — 2. Pour le moment, elle peut obtenir l'allocation. Lorsque le décès sera officiellement constaté, elle pourra demander la pension, dont le montant est d'environ 825 francs.
— B. B. au Bouscat. — Oul.
— Frechet-Cazaux, G. — Oul, dans la mesure où le service le permet.
— C. R. J. — Non, c'est faux. — 2. Pension de veuve adjudant-chef: environ 1,600 francs. — 3. Ce n'est pas un droit, mais ses chefs peuvent lui faire attribuer la médaille par décret anticipé.
Parcou, Mme M. V. — Il peut demander, mais ce n'est pas un droit.
— Espéraz, L. B. — Non, ce n'est qu'un projet. — 2. Non.
— P. L. B. Bordeaux. — C'est exact.
— Le Bouscat, Marcel B. — Pour le moment, il est déchargé de toute obligation militaire, sauf vote d'une nouvelle loi.
— Le G. de V. — Adressez-vous au juge de paix.
LE PLANTON DU GENERAL
Toutes les lettres concernant les « questions militaires » doivent être adressées au Planton du Général, à la « Petite Gironde », 8, rue de Cheverus, Bordeaux.

COMMUNICATIONS

Gare de Bordeaux-Etat (rive droite)
Par suite de l'engorgement de ses quais, la gare de Bordeaux-Etat (rive droite) sera fermée à la réception des marchandises en petite vitesse jusqu'à nouvel avis.

Groupe laïque des Garderies scolaires de la Gironde

Le Comité de cette œuvre adresse ses bien sincères remerciements à toutes les personnes qui ont eu la bonté de remettre des dons à notre gardien M. Malher, jouets et vêtements, qui ont été distribués par M. Viamouret, président, aux enfants des garderies, jeudi dernier à l'Alcazar, après une représentation de cinéma.
Il a été enregistré durant les deux mois de vacances dans les écoles Léonard-Lenoir, Montaubert, St-Jean, St-Martin-Vieille, 1583 enfants présents. C'est grâce à la bienveillante attention de la commission scolaire de la ville de Bordeaux qu'il faut remercier pour le concours financier qu'elle a bien voulu nous prêter que de nombreuses familles ouvrières de La Bastide ont eu la tranquillité de savoir leurs enfants à l'abri du danger pendant que le père et la mère travaillaient pour la défense nationale.

Patronage Jules-Ferry (Ariac-Solférino)

Séance sociale: 185, rue du Tondou
Pendant les deux mois de grandes vacances, les garderies avec

La Fiancée de Bruges PAR R. FLORIGNI et Ch. VAYRE TROISIEME PARTIE Un Grand Blessé

I Deux Amis (Suite.) — Oui, mais le chagrin qui me ronge dé-

LES GROUPEMENTS MUTUALISTES COMITE DE SECOURS DE LA COMPAGNIE D'ECLAIRAGE.—La 52e distribution du comité de secours du personnel de la Compagnie d'éclairage de Bordeaux aura lieu le jeudi 5 octobre, de dix heures à midi et de trois heures à six heures.

ÉTAT CIVIL

DECES du 3 octobre Gérard Forestier, 3 ans, 14, rue Peyraudeau-Miny.

CONVOIS FUNEBRES du 4 octobre

Dans les paroisses : Ste-Marie : 8 h. 30, Mlle M.-L. Flèche, r. Serr, 1. St-Ferdinand : 8 h. 45, Mme veuve Amiot, rue Calvé, 45.

CONVOI FUNEBRE M. Charles Baudy, M. Pierre Baudy (au front), M. Moreau (de Royan), Mme Jeanne Moreau, M. Barbe (de Rauzan) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Anne BAUDY, leur mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, qui aura lieu le mercredi 4 octobre, dans l'église de La Brède.

CONVOI FUNEBRE Mme et M. E. Duphil, née Ormon; les familles Duphil, veuve Ormon, sa famille, les familles Bruin, Dupin et Cavernes prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

M. Jean ORNON, leur père, beau-père, frère, beau-frère et oncle, qui aura lieu dans l'église de Saint-Jean-d'Illac le jeudi 5 octobre, à neuf heures.

CONVOI FUNEBRE M. et Mme Fernand Duprat, Daure, Besson, prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

Mme veuve RICHOU, leur mère, sœur, tante et cousine, qui auront lieu le mercredi 4 courant, en l'église Sainte-Eulalie.

Haine Eternelle Par Charles MÉROUVEL

Appelé par eux, Rupert accourut. L'homme étendu sur le sol, c'était son Adèle domestique, Jean-Pierre le Breton. Il avait été fusillé, mais il respirait encore.

lente produite sur moi, qui déteste les femmes, par ta fiancée que j'ai trouvée une personne accomplie, charmante, jolie, et surtout sincère... Elle t'adore... Et lorsqu'une jeune fille a donné son cœur, c'est pour toujours.

CONVOI FUNEBRE Mme veuve A. Gadiou, M. et Mme E. Gaston et leurs enfants, Mme veuve H. Gaston et ses enfants, M. E. Minville, M. et Mme R. Minville, les familles Gadiou, Beaudoin et Paradot prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Madeleine GADIOU, décédée à Arcachon, leur fille, nièce et cousine, qui auront lieu le mercredi 4 courant, en l'église Saint-Bruno.

CONVOI FUNEBRE M. et Mme A. Lourdaud, M. et Mme L. Lourdaud, M. et Mme L. Lourdaud, prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Joseph LOURTAUD, leur père, beau-père et grand-père et cousin, qui auront lieu le mercredi 4 courant, en l'église Saint-Louis.

AVIS DE DECÈS M. Armand Maÿssent, conseiller à la cour d'appel; Mme Jeanne Maÿssent, Mme veuve Bouffartigue, M. Bernard Ludger et la famille Vilette ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Jacques MAÿSSENT, leur mère, grand-mère, belle-sœur et tante. L'inhumation aura lieu au cimetière de Guéret (Creuse).

AVIS DE DECÈS ET MESSE M. et Mme Gustave Merlet et son fils, M. et Mme Léon Merlet, Mme veuve E. Krüger, Mme veuve Bonnet, M. Alex. Merlet, M. et Mme A. Triqueaux, Mme veuve Bouneau (de Paris) et ses enfants, MM. et Mme Jean, François et Louis Merlet, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme J. Laforgue, Mme veuve A. Krüger, M. et Mme Lachapelle et leurs enfants, les familles R. Piel, Roganeux, Bouneau, Pinède, Vielle, Donzet et Blaise ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Roger FAU, soldat au 55e de ligne, tombé au champ d'honneur le 13 août 1916, à l'âge de 20 ans.

AVIS DE DECÈS ET MESSE Mme André Mirat, les familles Mirat et Gastessolent ont le douleur de vous faire part de la mort de

André MIRAT, mitrailleur au 34e d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 25 août 1916.

Il y rentrèrent vers trois heures du matin. Au point du jour, une automobile apporta au commandant de Villepreux l'ordre de rebrousse chemin et de rejoindre, avec les débris de son régiment, son corps d'armée aux environs d'Amiens.

CONVOI FUNEBRE M. et Mme Fernand Duprat, Daure, Besson, prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

Mme veuve RICHOU, leur mère, sœur, tante et cousine, qui auront lieu le mercredi 4 courant, en l'église Sainte-Eulalie.

Il y rentrèrent vers trois heures du matin. Au point du jour, une automobile apporta au commandant de Villepreux l'ordre de rebrousse chemin et de rejoindre, avec les débris de son régiment, son corps d'armée aux environs d'Amiens.

L'abbé de Rivers, au reçu de sa fameuse lettre contenant celle d'Herris et le résultat de l'enquête allemande, avait écrit à son cousin en lui disant qu'il avait caché soigneusement la vérité à Pierre, dont il redoutait le désespoir.

REMERCIEMENTS ET MESSE Mme Isabelle Sutra, les familles J. Boineau, Faux, Soum, P. Boineau, Rougé, P. Boineau (de Saint-Gérons) et Boué remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Bernard SUTRA, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie et les informant qu'une messe sera dite à neuf heures, le jeudi 5 courant, dans la basilique Saint-Michel, pour le repos de son âme.

REMERCIEMENTS ET MESSE Mme veuve P. Vidau, les familles Vidau, Drubigny et Delaby remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre VIDAU, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie, le jeudi 5 octobre, à neuf heures, en la basilique Saint-Seurin, pour le repos de son âme.

REMERCIEMENTS Mme E. Roucaud et bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

M. E. ROUCAUD, ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie.

REMERCIEMENTS M. et Mme Charles Chabaneau, M. et Mme P. Eyquem remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à la messe offerte pour le repos de l'âme de

Jean-Pierre-Henry CHABANEAU, tombé au champ d'honneur, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

AVIS DE MESSE Une messe sera dite dimanche 8 octobre, à dix heures et demie, en l'honneur du glorieux et regretté caporal des zouaves

Edouard BASSIBEY, tué à l'ennemi le 13 septembre 1916.

ANNIVERSAIRE Toutes les messes qui auront lieu au sein de l'église du Barp, le 5 octobre, en l'église Notre-Dame-des-anges, seront offertes pour le repos de l'âme de

Mme Pauline DUCHE, La famille assistera à celle de dix heures.

FARINE LACTÉE NESTLÉ La Boîte N°95 Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS

En sortant de la chambre de Pierre, il courut à son cabinet de travail, s'enferma à double tour pour pouvoir penser à son aise.

REMERCIEMENTS ET MESSE Mme E. Roucaud et bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

M. E. ROUCAUD, ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie.

REMERCIEMENTS M. et Mme Charles Chabaneau, M. et Mme P. Eyquem remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à la messe offerte pour le repos de l'âme de

Jean-Pierre-Henry CHABANEAU, tombé au champ d'honneur, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

AVIS DE MESSE Une messe sera dite dimanche 8 octobre, à dix heures et demie, en l'honneur du glorieux et regretté caporal des zouaves

Edouard BASSIBEY, tué à l'ennemi le 13 septembre 1916.

ANNIVERSAIRE Toutes les messes qui auront lieu au sein de l'église du Barp, le 5 octobre, en l'église Notre-Dame-des-anges, seront offertes pour le repos de l'âme de

Mme Pauline DUCHE, La famille assistera à celle de dix heures.

En sortant de la chambre de Pierre, il courut à son cabinet de travail, s'enferma à double tour pour pouvoir penser à son aise.

Les malades n'avaient plus besoin de lui. Il avait terminé par Pierre sa visite pour pouvoir plus longuement demeurer avec lui.

En sortant de la chambre de Pierre, il courut à son cabinet de travail, s'enferma à double tour pour pouvoir penser à son aise.

Une infirmière de l'hôpital était là avec un officier d'administration. — Tiens, c'est vous, monsieur Miraudou!

REMERCIEMENTS ET MESSE Mme E. Roucaud et bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

M. E. ROUCAUD, ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie.

REMERCIEMENTS M. et Mme Charles Chabaneau, M. et Mme P. Eyquem remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à la messe offerte pour le repos de l'âme de

Jean-Pierre-Henry CHABANEAU, tombé au champ d'honneur, ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

AVIS DE MESSE Une messe sera dite dimanche 8 octobre, à dix heures et demie, en l'honneur du glorieux et regretté caporal des zouaves

Edouard BASSIBEY, tué à l'ennemi le 13 septembre 1916.

ANNIVERSAIRE Toutes les messes qui auront lieu au sein de l'église du Barp, le 5 octobre, en l'église Notre-Dame-des-anges, seront offertes pour le repos de l'âme de

Mme Pauline DUCHE, La famille assistera à celle de dix heures.

En sortant de la chambre de Pierre, il courut à son cabinet de travail, s'enferma à double tour pour pouvoir penser à son aise.

Les malades n'avaient plus besoin de lui. Il avait terminé par Pierre sa visite pour pouvoir plus longuement demeurer avec lui.

En sortant de la chambre de Pierre, il courut à son cabinet de travail, s'enferma à double tour pour pouvoir penser à son aise.

La Vie Agricole L'Effort français et le Vignoble girondin

Dans quel état sont les vignes de la Gironde, en cette période de vendange? Quelles difficultés la viticulture girondine a-t-elle rencontrées? Comment les a-t-elle surmontées?

En somme la récolte de cette année-ci, qui sera incomparablement supérieure à celle de l'an dernier, n'attendra pas celle de 1914. Néanmoins, les efforts de nos viticulteurs seront certainement récompensés, car il y aura du vin, et il sera bon.

En France, le temps va rester généralement nuageux ou brumeux, avec température voisine de la normale. Quelques pluies sont probables dans le Nord-Ouest.

En France, le temps va rester généralement nuageux ou brumeux, avec température voisine de la normale. Quelques pluies sont probables dans le Nord-Ouest.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 3 octobre Bureau central météorologique de Paris Paris, 3 octobre. — Des pluies sont tombées sur l'ouest de l'Europe.

Table with 5 columns: Heures, Ther, Baro, Ciel, Vents. Data for 8h du matin, 12h, 14h, 17h, 19h, 21h, and Maximo du jour.

EnRoute! La plus belle Revue de Tourisme et de Voyages est en vente le jeudi (9h 30) dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde.

Henriette, ont subi de tels outrages, qu'à la suite la jeune femme a expiré.

tons en reconnaissance, et Dieu sait si nous reviendrons. » A la vie, à la mort. » Votre tout dévoué, » RUPERT. »

GRAINS ET FARINES

Bordeaux, 3 octobre.

Blés. — Or cote : Blés du Pottou, du Centre, de la Touraine et de la Beauce, 33 fr. 75 à 34 fr. ; blés de Bretagne, 33 fr. à 33 fr. 25, le tout les 100 kilos, gares départ ; blés de pays, 26 fr. 50 à 27 fr. les 89 kilos, aux usines.

VINS ET SPIRITUEUX

La Chambre de commerce de Béziers nous communique la cote officielle des vins et des alcools. Alcools : trois-six de marc, 86°, 315 fr. ; trois-six de vin, 88°, 355 fr. Eau-de-vie de vin de Béziers, 52°, 220 fr. L'hectolitre nu, pris chez le bouilleur, tous frais en sus.

Revue de la Semaine

PRODUITS RESINEUX

Avec des alternatives de légers mouvements d'aller et retour, notre grand produit illégitime continue à conserver un ton de fermeté indéfectible. Voici venir, d'autre part, les dernières récoltes de la campagne résineuse ; encore quelques semaines, et les fonds des « petits pots landais » auront été vidés ; on songe déjà, en effet, au grattage des « quarrés » et on espère que cette ultime récolte de gemme sèche pourra bien produire ? Chez nous, dans nos forêts du Sud-Ouest, nous sommes à peu

près fixés par la proportion connue des « amasses » précédentes ; il n'est pas tout à fait de même dans les chantiers forestiers résineux américains, où l'on s'inquiète justement du produit de la récolte de « barras » ; on estime, là-bas, que les rafales de vent et de pluie (dont nous avons parlé en leur temps) qui dévalent durant plus de quatre semaines les territoires de la côte atlantique américaine, ont causé de tels dégâts sur l'ensemble des quarrés yankees, qu'une très grande partie du « barras » habituel manquera, cette année. Tout cela n'est pas fait, croyons-nous, pour abaisser le ton de fermeté qui se dégage de l'ensemble de la situation économique des produits résineux.

Londres, après de légers mouvements ascendants, consolide ses prix térbenthineux comme suit : 23 septembre, 42 sh. 10 d. 1/2 calme ; le 26, même cote ; le 27, sans changement ; le 28, 43 sh. plus ferme ; le 29, un peu plus calme à la même cote de 43 sh. Savannah qui voit partir de constantes cargaisons à destination du « Vieux-Monde », ne semble pas disposé à laisser fléchir les prix, la térbenthine à 41 cents en assez bonnes dispositions. L'un des « chargements » d'essence qui causa le mouvement d'étonnement, fut celui du vapeur « Brackendale », qui prit à Fernandina 4,000 barils de térbenthine à destination de Bristol ; jamais, peut-être, depuis les temps les plus reculés, il n'avait été enregistré de départ térbenthineux d'un cube aussi gros pour ce point du Royaume-Uni d'Angleterre. A Dax, le marché de samedi dernier fut des plus animés ; on y a payé la térbenthine à un prix que nous n'avons pas vu depuis longtemps ; plus de 100,000 kilos ont été traités à 117 francs, départ des usines, c'est-à-dire en hausse de 3 francs sur le prix de la réunion de Labouheyre.

les coréels résineux géorgiens, on croit à d'assez faciles affaires en « secs » sur les deux mois à venir ; aussi voyons-nous le grade ordinaire F. passer facilement à la cote de dollars 6.30, à Savannah. Du côté « réceptions » de résines dans les trois ports de Savannah, Jacksonville et Pensacola, elles atteignent au 7 septembre 1916 le chiffre de 511,782 barils contre 419,829 à la même date de 1915. Les stocks londoniens de résines étaient, à la date du 26 septembre, d'environ 11,000 fûts des trois provenances américano-franco-espagnoles. Sur le dernier marché de Dax, que nous ymes particulièrement excité, on a enlevé environ 600 fûts de brasis à 47.50, et 300 au plus haut prix de la journée, à 48 francs. On s'arrêterait-on ? En colophane, il ne s'est absolument rien fait ; les producteurs demandant des prix auxquels les acheteurs de gros ne veulent ou ne peuvent présentement atteindre.

Em. Bx.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU. Le Gérant : Georges BOUCHON.

Bordeaux Imprimerie GOUNOUILHOU rue Guiraud, 11. Machines rotatives Marinoni

Supplément illustré

La Petite Gironde

vient de commencer la publication de :

LES VAMPIRES

Grand Roman illustré par le Film

Tout le monde en France a suivi avec passion les épisodes émouvants de ce grand film cinématographique, dont le roman illustré paraît dans notre Supplément illustré. Le succès en sera considérable, et nous invitons nos Lecteurs à acheter tout de suite les trois numéros parus pour avoir la collection complète de cette œuvre extraordinaire

LES VAMPIRES ILLUSTRÉE par le FILM

Notre Supplément continuera à publier L'HISTOIRE ANECDOTIQUE de la GUERRE EUROPÉENNE avec illustrations et Photographies et de nombreuses Caricatures amusantes en noir et couleurs

10° LE NUMÉRO 10° dans les Magasins et Dépôts de la « Petite Gironde »

POUDRE NILDÉ

en boîte-tamis

Impalpable, adhérente, délicieusement parfumée

La BOÎTE-TAMIS permet d'obtenir aisément un teint régulier, étonnante la poudre, garantit une propreté absolue. Remplace avantageusement la poudre compacte. Toutes les boîtes contiennent une houppette. La petite boîte pleite pour le sac « 750 ». La grande boîte : 3 fr. En Vente : bonnes parfumeries, grands magasins, etc. ou 1° contre mandat : Parfumerie TRÉVY 54, Rue du Rocher, Paris.

MALADIES INTIMES

T. les jours 9 à 12 et 3 à 6 h., dim. et fêtes jusqu'à 12 h. Renseign. gratuits et p. correspond. Discretion. INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance, Bordeaux.

Industriels !

Commerçants !

Restaurateurs !

Maitres d'Hotel !

TOUS ceux qui ont besoin de recommander au public leurs Produits ou leurs Maisons DOIVENT FAIRE DE LA PUBLICITÉ

l'Indicateur P. G.

Paraissant tous les mois et journalièrement consulté dans les Familles et les Établissements publics.

SA VENTE EST ÉNORME dans toute la Région du Sud-Ouest

PRIX DES ANNONCES TRÈS MODÉRÉS

Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire à A. CHAPEAU, Gérant de l'Indicateur P. G., rue Guiraud, 7, à Bordeaux.

PLAIES

Ulcères, Eczéma, Variqueuses, Maladies de la Peau. Traitement végétal de D' WOLF. Par recevoir cette merveilleuse méthode GRATIS et FRANCO, écrire à M. A. PASSEURIEUX (42 L.), Spécialiste, 44 Rue des Fiacres, à BORDEAUX.

la Chicorée CAOUA

pour compléter son succès est aussi vendue en paquet de 10.

HOTEL DES VENTES, 7, rue Voltaire, 7. Par le ministère de M. J. DUGUIT. Commissaire-Priseur. Mercredi 4 octobre 1916, à une heure 1/2 : lits et couches, bibliothèque, commodes, sièges, garnitures de cheminée, tableaux, ustensiles de cuisine, etc. Au comptant, 5 % en sus.

VENTE AUX ENCHÈRES M. BARINGOU, Commissaire-Priseur, 76, cours de Tourny, 76. Le jeudi 5 octobre 1916, à 1 h. après-midi, Hôtel des Ventes, 7, rue Voltaire. Il sera vendu : Belle chambre style Louis XIII, lit Directoire, armoires et bahuts anciens, beaux paravents style Louis XVI, bureau marqueté, canapé Récamier, canapé et fauteuils style Louis XVI, écran, très beau portrait, école hollandaise, beau vase ivoire sculpté, glaces, gravures, tentures, tapis, bronzes, marbre, terre cuite, tapis, lustres, partitions, linge vestiaire.

BEAUX ORNES DE BIL-LANTS, QUANTITÉ DE BON BOULZ. Exposition jeudi 4 octobre.

USINE À VENDRE à Périgueux, 50 mètres navigable, 2,500 m. clôture murs, grand bâtiment. S'adr 191, cours Saint-Jean, Bx.

ON DEMANDE OUVRIÈRES, travail facile, très bon salaire. Se présenter Usine Cardé, chemin St-Antoine, La Souys, de 7 h. à 8 h. matin.

BONS électriciens, plombiers, 20 heures hebdomadaires demandés, place stable. Société d'entreprises et de travaux, 152, rue de l'Église-Saint-Seurin, 152, Bordeaux.

Ingénieur représentant, aptes excellentes relations industrielles et visitant déjà Sud-Ouest, est demandé. Écrire avec références M. FALCK, Agence Havas Bdx.

POUR louer appartement ou pour propriété, trouver immeuble, commerce ou emploi, lisez la « Feuille d'Annonces », en vente dans tous les kiosques.

TERRAIN Industriel à vendre, ligne ferrée, facilités. Camié, 53, c. Intendance, Bx.

Ouvrier mobil. usine Bordx Olem. permis, pour Paris ou env. prof. tôler ou manouv. Ecr. Ruotat, 61, ch. Doumerc, Bx.

ON DEM. manoeuvre robuste sachant conduire chevaux, 27, rue du Jardin-des-Plantes, 27, Bx.

GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTÉS J. Martin, à La Rochelle, demande employé sérieux et bon vendeur pour tissus et soieries.

Dactylographe apprise chez soi avec méthode spéciale et machines à écrire en location de l'Inter-Office, 52, all. Tourny, 52 (téléph. 94), ou vous trouverez conseils éclairés donnés gratuitement par professionnels de la machine à écrire.

Apprentis mécaniciens demandés 7, r. Eugène-Delaacroix.

ON ACHETERAIT très bon prix machines à tricoter en caractères gras, jauges 30, bon état, ou on offrirait travail rémunérateur et assuré à toute personne possesseur de ces machines. Écrire à SANZ, Agence Havas.

Portefeuille contenant 24 fr., av. feuille d'allocations, perdu. Remettre à Mme Boneval, 80, rue des Menuts, Bordeaux.

Suis acheteur de toutes bouteilles, vieux cuivre. — Jean, 137, rue du Tondu, Bordeaux.

Tabacs Bar à céder, cause décès, affaire familiale. Petit prix. Facilités. S'adr. Bureau AKA

MAISON bourgeoise à vend., entre Tourny-lycée Longch., eau, gaz, élect., chauffage centr. 37,000 fr. Ecr. Tert, Ag. Havas.

ON DEMANDE À LOUER environs Bergerac usine (pr. gar.) avec force hydraulique environ 100 chevaux. Adresser les propositions à M. LUCANES, 9, rue Gerbillon, 9, à PARIS.

Moteurs électriques Force, Lumière M. FONTANAU 91 bis, rue Ste-Croix, Bordeaux Spécialité de Rebobinages (ous systèmes, continu, altern. VENTE, ACHAT, LOCATION Téléphone 509

Homme sérieux, 40 ans, sachant conduire et soigner les chevaux, demandé empl. Ecr. : Barrière, 100, rue Naujac, Bordeaux.

Jeune fille sténo-dactylo demandée urgence. Ecrire Lamarque, bureau du journal.

Vente de Chevaux réformés Jeudi 12 oct., à 1 h. 30, au dépôt d'étalons du La Roche-sur-Yon, 2 chevaux réformés et après désignés : « Intimat », 1/2 s. charnenta, bai, 1 m. 61, né en 1908 ; « Margenta », 1/2 s. postier-breton, bai-marron, 1 m. 57, né en 1912 ; d'un cheval de pur s. ang. p. boucherie.

Comptoir parisien d'occ. S'adr. 621, place Gambetta, Bordx.

Auxiliaire Châteauroux dem. pourvue pr Bordx ou région. Ecrire : Escureix, 90, infanterie, S. H. R., Châteauroux

MUNITIONS. Maison importante demande obus à usiner, s'adr. infanterie, S. H. R., Châteauroux

ON DEM. chauffeur-mécanicien sér. et voul. se créer situat. d'avenir. Ecr. Tourny, Ag. Havas.

JEUNES GENS demandés au-dessus de 13 ans, peintres et manoeuvres, 23, rue Lucien-Fauré, 23, payés de suite.

AV. maison et vaste jardin, à vendre, sur ligne tram, 35,000 fr. Facilités. Ecr. Léon, Ag. Havas.

SUPERBE OCCASION salamandre. Ecr. Mandret, Ag. Havas.

66 VIN NOUVEAU 66 VINICOLE NOUVELLE 88, quai de Paludate, Bordeaux.

VINS rouges nouv., 65 fr. l'ho. SIMON, 66, Paludate, 66.

VENDANGES. Pour avoir des vins sains, de belle qualité, éviter maladies, casse, etc. Employez les produits logaux La Guyonne, 30, r. Ste-Colombe, Bx. Notice gratis. Agens demandés.

VINS en fût et réservoir, filtré, belle couleur, livraison gare St-Jean immédiat. 53 à 60 fr. l'hecto, 9 à 10 degrés. A. VIGIER, 71, cours Victor-Hugo, 71, Bordx.

BARRIQUES neuves et qual. bonnes conditions. Ecrire PASTOR, Agence Havas.

BARRIQUES, 40 bons vidanges A. SARRAZIN, Pessaac-Cardinal.

DEMI-MUIDS CHATAIGNIER à vendre, en bon état, 151, rue de la Benauge, le matin.

RIDEAUX TOILE OHUILÉS VOILES PERSIENNES FER RIDEAUX LAMES BOIS Monte-Chargés, Monte-Plats PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE SOCIÉTÉ GUTENBERG 35 à 41, rue des Sablières.

MINOTERIE demandée tr. bon conducteur de moulin Références exigées. Très bons appointements. MARCHÉ, 18, rue Paul-Camille, Bordeaux.

AV. superbe villa, 8 pièces, jardin, etc., 1 km Bdx tram, 23,000 fr. Ecr. Nicot, Ag. Havas.

C.O.A. à Chalton, dem. permitt. Bordeaux auxil. ou à usiner. Militaires, Chalton-sur-Saône.

CHAMBRES MEUBLÉES à louer dans maison particulière, prix modéré, électricité, 23, rue Renière, 23, au 2ème étage.

ON DEM. une petite portouse de palm. 37, rue d'Ornano, 37.

AUX 4 FRÈRES. On demande des garçons de courses.

1,450' Belle Chambre d'occasion BAYLE, 43-45, c^{rs} d'Albret

Dem. ouvr. lisseuses teinture, bien rétrib., 12, r. d'Aubuday.

Ouvrières demandées, travaux faciles de guerre. S'adr. Gardères, rue Angel-Durand, Talence.

ON dem. représentant dégagé oblig. milit. Se présenter. Entrepôt Cinéma, 88, r. P^{te}-Dijeaux.

ON dem. femme de journée pr service matin et demi-journées. S'adr. 17, q. Bacalan, Pressé.

ON dem. petites ouvrières modistes, 2, r. Combes, Bordx.

ON dem. 1er garçon pr courses. S'adr. Roux, 22, r. Vital-Carles.

ON dem. 2 ch. conf., chauffage, avec pension p. 3 personnes. Ecrire : Vauban, Agence Havas.

BON MECANICIEN CYCLES de mandé, 4 pl. Quinconces.

DEMANDE mutilé guerre comme chef expéditeur et réceptionnaire maison filins, très intelligent, sérieux, références. Ux. 88, rue Porté-Dijeaux, Bx.

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx. Grands Portraits primes.

AV. terrain industriel, raccordé P. CASTEX 405, b4 de Clément, Bx

CYCLES CLEMENT P. CASTEX 405, b4 de Clément, Bx

Poches en Papier Nouvelle augmentation des tarifs Travail facile, avantageux, sans surcoût, pour fillettes de 13 ans et au-dessus. — ON GAGNE DE SUITE. — Également, des ouvrières sont demandées. 18, r. Dom-Devienne, près la gare du Midi, apprentis garçons de 13 ans et au-dessus payés.

A VENDRE plusieurs machines montées sur ressorts, dynamo et tableau force 35 et 40 chevaux. Même maison on demande des chauffeurs. S'adr. au Parc américain, foire de Bordeaux.

LE LAXATIF IDÉAL, ACTIF ET DOUX

Pruneau Médical d'Agen LAXATIF FRIANDISE, AUX FRUITS NATURELS Depuis des siècles, la Prune d'Ente ou PRUNEAU D'AGEN donne d'excellents résultats contre la CONSTIPATION. Mais dans le PRUNEAU MÉDICAL D'AGEN, ses bienfaisantes vertus laxatives sont activées par une préparation soignée. Le PRUNEAU MÉDICAL D'AGEN produit une purgation certaine, douce, sans coliques ni fatigue pour l'estomac. Il décongeste, décongestionne, épure l'organisme. La Boîte de Pruneau, 2/50, 1^{re} par poste. — Dans toutes Pharmacies. Gros : PHARMACIE CENTRALE DU SUD-OUEST — M^{re} G. THOMAS, AGEN DÉTAIL : PHARMACIE CR. ROULLIÈS, 44, rue Montesquieu, AGEN. À PARIS, PHARMACIE PLANÇHE, 7, rue de l'Arrivée (Gare Montparnasse)

DÉLICATES ATTENTIONS DE NOS INFIRMIÈRES



Quelles délicatesses ! quelles attentions chez nos infirmières ! Elles savent le prix d'une bonne dentition ; aussi en voici une qui apporte à un blessé le meilleur des dentifrices, le Dentol.

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche. Il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicate et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes. Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. Dépôt général : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris. Le DENTOL est un produit français.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, cinquante centimes en timbres-poste, en se recommandant de la Petite Gironde, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de Dentol, une boîte de Pâte Dentol et une boîte de Poudre Dentol.

606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par injections de 606. Clinique Wassermann, rue Villal-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des Rétrécissements et des Écoulements.

M. libéré toute obligat. militaire, ayant clientèle épicerie pouvant fournir 20 à 25,000 fr. par mois, demande place. Pour offres et conditions, adr. bur. journal.

UN jeune récupéré de la classe 1914, servant au 109^e d'artillerie lourde, en garnison à Dijon, 4^e permis de la même armée au 18^e corps d'armée. S'adr. M. Menjuzan, r. Wustenberg, 29.

Phares Auteroche Agence pour le Sud-Ouest, A. Augis, 26, r. Judaïque, Bordeaux

A VENDRE pour cause de man-canton avec foires et marchés, immeuble comprenant : grand établissement, hôtel, café, salle de cercle, restaurant, écurie, remise, garage. Clientèle choisie. Prix modéré. Adr. bur. journal.

A VENDRE métier à ruban Augé et 2 chariots diviseurs en échange marchandises. S'adr. Bouyssou, bois, 88, r. V. Hugo, Périg^e.

Les Occasions garanties le meilleur marché se trouvent allées de Tourny, 92. (Téléphone 9-61.) Machines à écrire (tes marques : Remington, Underwood, Smith, etc.

APPARTEMENT MEUBLÉ à la quai Deschamps : 2 chambres à coucher, salle à manger, salon, cuisine, salle de bains, eau, gaz, électricité, libre de suite. Ecrire : MEYNIER, Agence Havas.

HOMME, 23 ans, libéré, demande place magasin ou chal. bonnes références. Adresse bur. Journ.

ON DEM. jeune homme sténo-dactylo. Ecr. Briol, Ag. Havas

MANOEUVRES d'adr 7, r. Eugène-Delaacroix.

OUVRIÈRES d'adr 7, r. Eugène-Delaacroix.

CHARRIÈRE avec famille et vigneron, prix fait, à vendre. Médard, Ecr. MOFFRET, 159, territoire, Poudrière Saint-Chamas.

TERR. Ponds St-Chamas (B.-d.-G.), dem. possédant Saint-Médard, Ecr. MOFFRET, 159, territoire, Poudrière Saint-Chamas.

PERDU par employé 1 billet de 100 fr. et 1 de 50, Prière rapp. c. Victor-Hugo, 146, Magas. Réo.

PERDU fourrure renard gris. Rapporier M^{re} Thibault, hôtel Palais, Biarritz. Bonne récomp.

PERDU montre avec chaîne. Le propriétaire, 200, rue de la République.